

# **Forum « art, culture et création »**

lancé par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC), Genève

**Première session: 22 – 23 février 2008**

Maison des Arts du Grütli

## **Etat des lieux de la culture à Genève: Textes des interventions du RAAC**

1. Discours d'ouverture	p. 2
2. Théâtre	p. 4
3. Cinéma	p. 9
4. Danse	p. 12
5. Musique	p. 16
6. Littérature	p. 18
7. Arts plastiques	p. 22
8. UECA	p. 27
9. Ce dont Genève est le nom	p. 29

Le Forum "Art, culture et création" bénéficie du soutien du **Département de l'instruction publique du Canton de Genève**, du **Département de la culture de la Ville de Genève** et du **RAAC**.

## DISCOURS D'OUVERTURE

*Sandro Rossetti, président de l'association Pour le Forum « art culture et création ».*

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Rassemblement des artistes et acteurs culturels, le RAAC,

Au nom de l'association pour le Forum art culture création, je vous souhaite la bienvenue.

Il est rare de réunir dans la même salle autant d'artistes, de magistrats, élus et militants politiques, et autres acteurs de la vie culturelle régionale, résolus à dialoguer ensemble de l'état du soutien des pouvoirs publics à la vie culturelle et prêts à réfléchir ensemble à son avenir. Merci à vous d'avoir accepté notre invitation. Nous espérons que vous serez nombreux lors des prochaines sessions, ce printemps et cet automne.

Comme vous le savez, le RAAC est né il y a une année dans l'extrême urgence. Il était alors question que l'État de Genève se désengage de ses responsabilités en matière culturelle et en transfère la charge et les compétences à la Ville de Genève. Un large éventail d'institutions artistiques, de compagnies indépendantes, d'associations, et d'artistes de tous horizons s'était rassemblé pour refuser le fait accompli d'une décision prise à la hâte qui revenait à vider de sa raison d'être le dispositif cantonal d'encouragement à la culture.

Rappelons-le : la culture au canton, ce sont entre autres des subventions à des institutions comme l'Orchestre de la Suisse Romande ou le Théâtre de Carouge Atelier de Genève. La culture au canton, ce sont des subventions à des spectacles ponctuels et à des projets de création dans tous les domaines artistiques, c'est le soutien triennal à des compagnies émergentes, c'est aussi le soutien aux arts visuels par le Fonds cantonal d'art contemporain et une subvention au MAMCO. La culture au canton, c'est l'aide à l'édition, ce sont des bourses, des résidences. La culture au canton c'est notamment la formation supérieure d'artistes et de musiciens et la médiation artistique à l'école.

Voilà ce qui existe encore aujourd'hui grâce à la mobilisation du RAAC relayée ensuite par des politiques et des magistrats clairvoyants qui ont accepté de marquer un temps d'arrêt dans cette fuite en avant.

En ouvrant ce forum, je me souviens que le RAAC surgit moins de trois ans après le Mouvement 804. En 2004, ce rassemblement d'artistes s'était mobilisé contre la décision du Grand Conseil de couper de moitié le budget de l'aide ponctuelle à la culture.

Certes, ces événements ont montré la capacité des milieux culturels à se mobiliser. D'un autre côté, il est inquiétant d'avoir eu à le faire à deux reprises en si peu de temps. Au Mouvement 804 et au RAAC on peut désormais ajouter les artistes qui se mobilisent pour alerter l'opinion sur les effets de la disparition de dizaines d'ateliers, de lieux de répétition et de salles de spectacles, ce qui risque prochainement de vider l'espace public de ses lieux d'expression libre. Ce n'est donc pas deux, mais trois fois en quatre ans, que les professionnels de la culture se voient obligés de sortir de leur réserve pour défendre le droit de Genève à l'art.

En fait les mobilisations du Mouvement 804, du RAAC et, maintenant de l'Union des espaces culturels autogérés, l'UECA, démontrent le haut degré de conscience que les artistes ont acquis de l'importance de leurs métiers. Les artistes sont conscients aussi que lutter pour une culture vivante et diverse, c'est se battre pour une société ouverte, où s'épanouissent la créativité, le dynamisme et l'esprit critique. L'art et la culture, ce n'est pas seulement l'affaire des artistes, c'est l'affaire de tous.

Mais il faut aussi admettre, comme le montrent ces épisodes récents, que tout ça n'est jamais acquis et peut disparaître d'un maladroit trait de plume ou par un déplacement malheureux de chiffres d'une

rubrique à l'autre des budgets publics.

Alors, profitons que nous sommes tous là, et réfléchissons ensemble à ces problèmes. L'Etat, la Ville, les communes genevoises et limitrophes, la Confédération, les organes transfrontaliers, les syndicats, les partis politiques, les enseignants, les scientifiques, les philosophes, les artistes, le public, et tous les autres acteurs culturels : chacun ici a sa légitimité pour penser une politique culturelle de dimension régionale, concertée, transparente, participative et respectueuse de celles et ceux qui la font vivre.

C'est pourquoi le RAAC a voulu, non pas des assises de la culture – on ne veut pointer le doigt sur personne ; non pas non plus des états généraux – c'est plutôt au canton de les convoquer, s'il le désire ; non, le RAAC, après mûre réflexion, a voulu un forum pour permettre à chacun, quelle que soit sa place, d'exprimer des rêves, de faire des propositions et de les discuter en toute franchise et liberté, dans le respect de nos rôles et spécificités respectives.

Pour notre part, nous arrivons ici après un an de palabres, prêts à confronter nos convictions et nos préoccupations. En premier lieu, nous voulons dire et redire que même intermittent ou précaire, l'art et la culture c'est du travail. C'est aussi pour cela que nous nous soucions de son financement.

Nous voulons également discuter de la protection sociale des artistes et acteurs culturels, et de leur formation continue. À ce propos, les dernières versions des lois fédérales sur la culture nous inspirent des inquiétudes.

Comme vous pouvez le constater, les chantiers ne manquent pas. Mais dans ce contexte, il y a aussi des avancées. Le crédit d'étude pour la Nouvelle Comédie, voté ce mercredi par le Conseil municipal de la Ville, est un signe encourageant du désir de construire un grand projet culturel de dimension régionale.

Cependant, beaucoup reste à faire. Le canton, par exemple, situé à la charnière entre la Confédération et les communes, est un acteur phare des projets transfrontaliers et d'agglomération. Il est donc appelé à prendre la mesure de sa responsabilité dans la construction d'une politique culturelle régionale cohérente et lisible.

Avant de terminer ces mots de bienvenue, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes engagées dans le RAAC, et celles qui, pour la plupart bénévoles, donnent leur énergie et leur temps à l'organisation de ce forum. Je lance un appel pour que d'autres forces nous rejoignent pour mettre en place les prochaines sessions.

J'adresse aussi mes remerciements aux artistes, aux institutions et associations rassemblées dans le RAAC pour leur cotisation au Forum, ainsi qu'au Département de l'instruction publique du canton et au Département de la culture de la Ville de Genève pour leur soutien financier, et profite de lancer un appel aux communes et autres organes intéressés pour qu'ils nous soutiennent pour la suite du processus inauguré ce soir.

Il faut maintenant se mettre au travail. Bonne soirée.

*Rédaction : Jorge Gajardo Muñoz et Sandro Rossetti, en collaboration avec les membres du GroupForum.*

## THÉÂTRE

*Dominique Catton et Martine Paschoud*

Ce texte est rédigé au masculin ; il s'entend aussi parfaitement bien au féminin.

Parlons théâtre !

Avant tout, il y a l'œuvre du poète. Pour que l'œuvre rencontre son public il faut la mettre en scène. Entre l'auteur et le public l'acteur crée le lien. Pas de théâtre sans acteur ! L'acteur est au centre d'un univers complexe : le spectacle ; c'est le monde de la parole, du corps, du son, de l'image, de l'espace, du mouvement. La fabrication d'un spectacle est comparable à un chantier. Un producteur et un metteur en scène réunissent une équipe et la construction commence. Le théâtre est un art ; c'est aussi une entreprise.

Très succinctement, quelles ont été les étapes importantes de l'histoire du théâtre à Genève ces soixante dernières années ?

C'est en 1948 avec la création du théâtre de Poche dirigé par William Jacques que l'on peut repérer une étape importante dans l'existence d'un théâtre professionnel initié et développé par des artistes genevois. En 1958 c'est au tour du théâtre de Carouge de l'équipe de François Simon. C'est la première vague.

Ces théâtres passionnent et stimulent des jeunes, le théâtre de Carouge organise des cours, François Rochaix se voit confier l'atelier de théâtre de la nouvelle Maison des Jeunes à St Gervais et crée le théâtre de L'Atelier. On est dans les années 1960. Les pratiques sont aussi variées que la vivacité des disputes idéologiques. En 1974 La Comédie rompt avec les tournées parisiennes et s'ouvre à un nouveau répertoire sous l'impulsion de Richard Vachoux. Le théâtre Mobile prend ses quartiers à l'ancienne école du Grütli. C'est la deuxième vague.

L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique forme des acteurs, de nouvelles compagnies se créent. Les Marionnettes de Genève disposent de nouveaux locaux. André Steiger puis Benno Besson reviennent au pays. Les artistes genevois se produisent fréquemment à l'étranger. On rénove plusieurs théâtres. En 1989, ouverture de la Maison des Arts du Grütli qui a pour mission de rassembler diverses disciplines artistiques. Les finances publiques se portent bien. La Ville construit le Théâtre André Chavanne pour Am Stram Gram en 1992, et le Théâtre du Loup édifie son propre théâtre. C'est la troisième vague.

L'appétit des créateurs est grand, les locaux officiels ne suffisent plus. On aménage l'usine de dégrossissage d'or, on squatte un peu partout. Le bâtiment de La Comédie devient trop vétuste. Certains rêvent d'une Nouvelle Comédie. La dette de l'Etat pèse lourd. On évite de justesse le transfert des charges de l'Etat en matière culturelle. C'est la quatrième vague.

Post-scriptum : Matthias Langhoff publie son fameux rapport.

Claude Stratz est nommé directeur du Conservatoire National d'Art Dramatique à Paris.

Cette histoire s'est construite sur le terrain. Il a toujours fallu s'acharner, à la limite de la rupture, pour faire ses preuves et s'imposer. Des personnalités artistiques, fortes et déterminées – très souvent des acteurs – se sont initiées à la mise en scène sur le tas, ont réuni des équipes d'artistes, d'artisans, pour chercher des espaces d'accueil et créer les spectacles avec ou sans argent. Dans cette histoire, les autorités n'ont que très rarement anticipé le mouvement. Il s'en est suivi que les créateurs et leurs équipes se sont habitués, y compris dans les institutions, à travailler avec des moyens très modestes en regard de nos voisins français et allemands. Le talent n'a rien à voir avec l'argent, d'accord ! Cependant, pour arriver à un niveau artistique élevé, il faut rompre avec nos habitudes et ce système de bricolage artistique – parfois génial – et souhaiter que Genève se dote le plus rapidement possible d'un outil et d'un financement permettant la réalisation de projets à ambition et vocation régionale mais

aussi internationale, sans pour autant détruire ni porter ombrage à l'ensemble du paysage théâtral. La diversité motive et crée l'émulation. Suite au vote du Conseil Municipal du 20 février 2008 d'un crédit d'étude, le projet « Nouvelle Comédie » franchit une étape importante.

Parlons de l'acteur :

A l'issue de 3 ou 4 années de formation et muni de son diplôme, l'acteur se trouve disponible sur le marché de l'emploi. Le premier constat qui s'impose est qu'aucun employeur ne proposera un emploi fixe et stable à plein temps. Vraisemblablement et durant toute sa carrière l'acteur sera un intermittent.

Le chômage fait partie de sa vie quotidienne, ainsi que la recherche anxieuse de propositions de contrats ponctuels. Relevons que, sur le plan des contrats, il existe une convention collective qui fixe un minimum salarial à 4'000 francs. Cependant seules les institutions peuvent proposer des salaires supérieurs à ce minimum. Dans les productions indépendantes les salaires se situent fréquemment en dessous de ce minimum.

À qui proposer ses services ? Comment est alimenté et comment fonctionne le système de production ?

La somme globale des subventions accordées aux théâtres par la Ville et par l'Etat de Genève se montait en 2006 à 22'900'000 francs ( 14'000'000 pour la Ville, 8'900'000 pour l'Etat) ; ajoutons 1'700'000 francs pour la Ville de Carouge. Ces chiffres sont approximatifs car l'interprétation des lignes budgétaires officielles n'est pas toujours aisée.

- Les 5 institutions (Comédie, Carouge, Poche, Am Stram Gram, Marionnettes de Genève) reçoivent environ 14'500'000 francs. Cette somme comprend l'apport de la commune de Carouge.
- Les théâtres disposant d'une salle et qui sont inscrits à une ligne budgétaire disposent d'environ 5'800'000 francs.
- La création dite indépendante dispose de 1'030'000 francs pour la Ville et de 913'000 francs pour l'Etat (soit un total de 1'943'000 francs).
- La Bâtie dispose de 1'350'000 francs pour toutes les disciplines.
- Le Théâtre des amis à Carouge 530'000 francs.

Les institutions disposent d'une ligne budgétaire, ainsi que d'une convention quadriennale ou cahier des charges. En règle générale on constate qu'environ 50% de la subvention est consacré à la production et co-production des spectacles. Selon des statistiques de L'Union des Théâtres Suisses, les cinq institutions accueillent environ 150'000 spectateurs par saison.

Les autres lieux de production et d'accueil régulièrement subventionnés tels que St Gervais, Grütli, Loup, Orangerie, Parfumerie, Pitoëff, Casino Théâtre, Galpon, Usine, ont divers statuts et modes de fonctionnement. Ils revendiquent tous une identité artistique particulière, précise, et une liberté de programmation. Leur budget réservé à la production est très variable. Les spectacles produits dans leurs murs doivent dans la plupart des cas apporter une part – voire la totalité – de leur financement.

Un petit nombre de compagnies bénéficient d'une ligne budgétaire ou d'un contrat de confiance à durée déterminée.

Les compagnies instables – dites indépendantes – n'ont ni lieu fixe ni garantie financière. Elles doivent toujours soumettre leurs projets aux commissions mises en place par la Ville et l'Etat de Genève. Le recours à d'autres organismes tels que Loterie romande et diverses fondations est indispensable. Elles doivent trouver un théâtre disposé à les accueillir. Beaucoup de projets ne trouvent ni financement, ni salle d'accueil.

Quels sont les points faibles et zones d'ombre pour les professions du spectacle vivant ?

Il faudrait rédiger un article particulier pour les auteurs, sans qui le théâtre vivant n'existe pas. Aucun auteur ne vit de sa plume et les auteurs sont les seuls à être payés au prorata de la recette. Notons cependant que des initiatives positives ont été prises ces dernières années dans le soutien aux auteurs.

Qu'en est-il de la formation ?

La Manufacture (Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande à Lausanne) forme les comédiens.

ARTOS propose une formation pour les professions techniques. Les administratifs ont également des possibilités de formation par l'Université.

Par contre, il n'existe rien pour la formation continue des artistes. Un acteur ne peut pas progresser en débitant des tirades seul dans sa chambre. En période de chômage, les artistes devraient pouvoir rester actifs et en contact avec la profession. Tout est à inventer. Nous émettons l'hypothèse que si les artistes pouvaient se perfectionner pendant les périodes de chômage, il y aurait sans doute moins de compagnies éphémères.

La formation est inexistante aussi dans les domaines de la mise en scène et de la scénographie. Les personnes qui se proclament metteurs en scène, sans être véritablement formées, ne sont pas vraiment à blâmer. Il est urgent de mettre autour de la même table les partenaires concernés. Il existe de nombreuses solutions pour se former à la mise en scène ; mais il faut des outils et des moyens, faute de quoi nous resterons dans l'approximatif et le niveau des créations n'évoluera pas autant qu'il le devrait. Un metteur en scène doit connaître l'espace, le mouvement, le son, la dramaturgie, savoir comment diriger un acteur, comment animer un groupe. Tout cela ne s'improvise pas, même avec beaucoup de dons et de talent. Il en va de même de la scénographie.

Pourquoi ne pas mettre en place des séminaires de formation avec des metteurs en scène et des scénographes expérimentés et reconnus de notre région et d'ailleurs ? La transmission des savoirs, la circulation de la pensée, les débats esthétiques et dramaturgiques pourraient s'y développer dans un rapport dialectique entre théorie et pratique !

Sur le plan social, concernant la LPP, il faut savoir que les professionnels du spectacle – employeurs et salariés – ont inventé voici bientôt 30 ans, un système sur mesure pour les intermittents du spectacle. La fondation Artes et Comoedia : cette fondation est actuellement outillée pour étendre le champ de ses compétences à d'autres spécialités artistiques que les salariés du théâtre. Notamment les indépendants. La LPP étant obligatoire, l'octroi de toute subvention devrait faire mention de l'obligation de s'affilier à un organisme spécialisé en matière de LPP.

Cependant, le plus souvent, les compagnies dites indépendantes ne parviennent pas à réunir le total du budget prévu pour une production et, en conséquence, elles se voient dans l'obligation de renoncer à payer les prestations sociales du deuxième pilier.

Nous sommes à la fois conscients des progrès qui ont été réalisés en matière de soutien au théâtre et anxieux. Conscients du fait que Genève est une région où l'art et la culture sont au rendez-vous tous les jours de l'année avec un large public. Anxieux, car nous savons qu'il y a péril en la demeure.

La question centrale est de savoir comment Genève, on est tenté de dire Le Grand Genève, va négocier la « cinquième vague » de l'histoire du Théâtre professionnel à Genève.

Sur le plan de la création, de la production et du rayonnement, il est indispensable que l'institution soit stimulante, dynamique et forte. C'est aussi le rôle de l'institution de prendre des risques et de chercher de nouveaux auteurs, de repérer les nouveaux talents dans tous les domaines de « l'entreprise Théâtre ». L'institution doit être le plus grand employeur dans tous les métiers qui touchent à la production : elle a un rôle moteur à jouer vis-à-vis du public et de la profession.

La Nouvelle Comédie, telle qu'elle est imaginée actuellement par une association rassemblant des professionnels, devrait être l'outil idéal mis à la disposition de créateurs audacieux qui travailleraient avec toutes les forces vives et créatives de la région, sans exclure les talents venus d'ailleurs.

L'institution ne peut pas et ne doit pas répondre à tous les besoins, à toutes les demandes. Genève dispose d'un public nombreux ainsi que d'une grande diversité de propositions venant des compagnies dites indépendantes. La diversité des démarches artistiques est une particularité genevoise ; il faut préserver cette diversité, se donner les moyens pour que diversité soit synonyme de qualité quel que soit l'objectif artistique poursuivi.

Toutes les productions ayant trouvé un montage financier devraient en principe disposer d'un lieu d'accueil avec une infrastructure technique et administrative.

Par son statut de ville internationale, Genève bénéficie d'une aura particulière. Elle doit être fière de sa vitalité artistique et de ses équipements (quand bien même force est de constater que de nombreux plateaux sont sous équipés). Mais Genève est aussi une ville semblable aux autres avec ses quartiers et ses communes périphériques. La région va encore s'étendre, la population augmenter. Il faut donc concevoir et construire une politique culturelle à partir du quartier, de la ville, des communes, de la région, du pays, de l'international. Ce n'est pas qu'une question artistique, c'est aussi une question de société.

Profitons de ce Forum pour avoir une vision à long terme et faire des propositions :

Alors que la majorité des « acteurs » culturels et artistes « de base » travaillent dans des conditions techniques et financières souvent très difficiles ; alors que la Ville de Genève consacre 20% de son budget à la culture ; alors que le public (composé d'enfants, de familles, d'adolescents, d'adultes) est très nombreux; nous avons été choqués d'apprendre que l'Etat de Genève envisageait de se débarrasser de la culture. Si nous n'avions pas réagi à chaud, la question serait aujourd'hui liquidée.

La vie culturelle s'adresse à toute la région, le public vient de toutes les communes, il est donc logique et indispensable que l'Etat de Genève apporte une contribution financière importante.

Les 24'000'000 francs de subvention actuelle représentent 0,35% du budget de l'Etat. En doublant la somme on atteindrait 0,7%. Envisager un tel objectif n'est pas insensé. La dette est un bon alibi. La région n'a jamais été aussi riche.

Une autre constatation s'impose. Malgré l'importance des moyens mis à disposition, aucune institution théâtrale n'a les moyens suffisants pour atteindre en permanence le niveau international qui permettrait de mieux faire rayonner notre théâtre et nos artistes hors des frontières. Les moyens réservés pour les tournées et échanges sont faibles.

Au niveau des médias électroniques nous allons vers un développement de loisirs spectaculaires commerciaux à grand spectacle. Cette évolution représente une menace pour les arts vivants. C'est pourquoi, pour préserver la liberté de création, et permettre l'accès aux spectacles à des prix abordables à tous, il est indispensable que le domaine artistique soit soutenu par les collectivités publiques. A quelques rares exceptions près, le financement par des sponsors est incompatible avec l'art tel qu'il est pratiqué dans la culture européenne. Dès lors pourquoi s'interdire d'imaginer bousculer certains principes sacro-saints du fonctionnement helvétique...

**Article 69 de la constitution : l'art est de la compétence des cantons.** Compte tenu de tout ce qui précède, nous pensons qu'il devient nécessaire que la Confédération participe au financement de l'art vivant. La création d'un ministère national de la culture n'est pas obligatoire pour autant. Par exemple, des concertations auraient lieu régulièrement entre les élus des communes, des cantons et l'OFC. Chaque région aurait la possibilité de choisir des institutions prioritaires. Ces institutions recevraient une aide au niveau fédéral et prendraient le titre de Théâtre National ou Orchestre National ou Musée

National. Libre à chaque canton de choisir ses priorités. Chaque région recevrait une importante bouffée d'oxygène ; non pas pour faire des économies, mais pour mieux structurer le financement et le fonctionnement de la création dans la cité. Nous sommes très conscients que de tels changements ne peuvent s'envisager qu'à long terme ; mais il faut dès maintenant profiter de la discussion autour de la LEC pour activer ces questions.

Quoi qu'il en soit, le groupe genevois de concertation culturelle est une importante initiative. Pour l'avenir, nous invitons les élus de la Ville, de l'Etat et des communes à réfléchir à une meilleure répartition des charges et à une meilleure répartition territoriale des édifices. Il n'est pas indispensable qu'un nouveau musée, un nouveau centre chorégraphique, un nouveau théâtre soit obligatoirement implanté sur le territoire de la Ville de Genève. Il est important que les quartiers, les communes, soutiennent une activité culturelle, tout comme il est fondamental qu'il existe des institutions fortes et que certaines productions portent les couleurs de Genève et de la Suisse à l'étranger.

Au fait, savez-vous qu'un intermittent du spectacle gagne en moyenne 22'000 francs par an ?

Qui a dit que les artistes de théâtre étaient des enfants gâtés ?

Merci pour votre attention.

### **Ajout à l'issue de la première session du Forum**

*Pour le groupe théâtre : Michèle Pralong, Martine Paschoud, Dominique Catton, Matthieu Chardet, Daniel Wolf, Philippe Campiche*

En conclusion et pour résumer voici les problématiques sur lesquelles une réflexion pourrait être menée dans les groupes de travail à venir.

1.-Analyser la logique de subventionnement actuelle en matière théâtrale entre la Confédération, le Canton et la Ville de Genève et mettre en question le principe de subsidiarité qui tend à attribuer le maximum des charges à la Ville. Par exemple ne serait-il pas plus logique que les grandes institutions telles la Comédie, le Grand Théâtre et d'autres émargent à des subventions fédérales et cantonales et les théâtre de proximité à des subventions municipales ?

2.-Analyser les relations entre les institutions, les lieux de production et les compagnies dites indépendantes d'une part et le système de subventions d'autre part, dans le but d'améliorer les conditions de productions et de réalisation du théâtre et plus particulièrement du théâtre indépendant. Cela suppose de réaliser une enquête auprès des différents théâtres et compagnies et auprès des services culturels de la Ville et de l'Etat.

3.-Réfléchir à la mise en place d'un organisme officiel de soutien à la diffusion, à l'exportation des spectacles et aux tournées au niveau régional, fédéral et international en relation avec les missions de l'OFC et de Pro Helvetia. A cet effet rechercher les accords existant entre la CE et la Suisse. Examiner également l'activité et les résultats de la Corodis et du Pool des théâtres romands et les interventions de Pro Helvetia dans ce domaine au niveau romand (soutiens accordés, à quels partenaires, sous quelles formes).

4.- Réfléchir à la mise en place d'une formation pour les metteurs en scène et les scénographes et d'une formation continue pour les acteurs.

5.-Travailler à l'élaboration d'un statut d'intermittent des artistes et travailleurs culturels. (à cet effet examiner les retombées de la révision de la loi sur le chômage)

6.-. Faire admettre la nécessité d'une prise en compte de la prévoyance sociale dans le subventionnement des projets indépendants.

## CINÉMA

*Aude Vermeil, Fonction : Cinéma*

D'abord j'aimerais rappeler que le cinéma est une expression artistique extraordinaire qui peut toucher des milliers de spectateurs à travers les salles de cinémas, la télévision, les festivals, les DVD ou Internet. Par exemple, la part de marché moyenne d'Arte en France est de 3,3 %, et cela représente déjà une audience de 1,9 million de téléspectateurs !

Par ailleurs, on sait que l'audiovisuel est un média d'avenir dont les supports ne cessent de se développer et les canaux de diffusion de se multiplier.

Le cinéma est très largement soutenu par les pouvoirs publics en Europe. La France soutient à hauteur d'1,2 milliard de francs l'ensemble du secteur audiovisuel. Ces dix dernières années, des petits pays comme la Belgique, le Luxembourg ou le Danemark ont fortement renforcé leur soutien à la production. Ces pays ont réalisé que ce secteur générait d'importantes retombées économiques et représentait un nombre important d'emplois, en plus du formidable rayonnement culturel qu'il offrait.

Il faut avouer que sans ces aides publiques, le cinéma européen n'existerait probablement plus, tant le marché des images est dominé par les Etats-Unis.

Ce soutien actif et volontaire a permis de proposer une production très variée, qui a su séduire un public de plus en plus important, tant en Europe que sur d'autres continents.

Certes, fabriquer un film coûte cher, et avant de faire le point sur les soutiens à la production et à la diffusion de films à Genève, j'aimerais rapidement rappeler pourquoi il faut autant de moyens pour faire un film.

D'abord le processus de fabrication est long. Pour une fiction, le développement d'un scénario prend facilement 1 à 2 ans. Ensuite, la recherche de financement nécessite elle aussi au minimum 2 ans de travail intensif. Se déclenche alors tout le processus de fabrication proprement dit : les repérages pour trouver les lieux de tournages, le casting des acteurs et de l'équipe technique, la préparation du tournage qui, comme une PME éphémère, coordonne une trentaine de métiers, le montage du film et toute la postproduction (musique, mixage, etc.).

La dernière étape, et pas la moindre, consiste à promouvoir et à distribuer le film.

Une part importante d'un budget est dévolue aux emplois. Imaginez qu'à chaque nom apparaissant aux interminables génériques de fin de films, correspond un salaire !

Chaque projet à ses particularités, mais en moyenne, le coût d'une fiction professionnelle est de 50'000 francs la minute et pour un documentaire de 10'000 francs la minute.

En 1 jour de tournage, on obtient environ 2 min. de film diffusé.

Voilà les raisons pour lesquelles un long métrage suisse correctement financé coûte aujourd'hui entre 3 et 8 millions. Un téléfilm, dont les temps de tournages sont compressés, coûte en moyenne 2,5 millions et un documentaire entre 300'000 et 800'000 francs.

Une des spécificités du financement du cinéma, c'est qu'un projet a besoin de sources multiples pour être financé : locales, régionales, nationales et étrangères et autant de bailleurs de fonds différents (TV, pouvoirs publics, fondations, coproducteurs, etc.).

La Suisse a inscrit son soutien au cinéma dans sa constitution et les principaux piliers au niveau national sont l'OFC qui contribue pour environ 30 % des financements avec 16,5 millions de Francs et la Télévision suisse (à travers ses entreprises régionales) pour un autre tiers (16 millions). Le dernier tiers est financé par les régions, les fondations et les producteurs.

Cette répartition n'est valable que dans le meilleur des cas et malheureusement, de nombreux projets sont sous-financés, à savoir qu'ils sont réalisés sans le soutien d'un de ces partenaires.

Pour la Suisse romande, les montants des financements annuels disponibles sont :

5,4 millions de l'OFC, 5,2 millions de la TV Suisse (Pacte audiovisuel), 5,8 millions des régions et enfin 2,8 millions en apports producteurs.

Au total la somme disponible en Suisse romande pour la production de films est de 20 millions de Francs, dont un peu plus de 50% pour Genève.

10,8 millions de francs peut sembler beaucoup pour produire entre 30 et 40 films genevois par année. Mais ce montant correspond au coût de deux ou trois longs métrages de fiction correctement financés !

Comme les financements pour le cinéma sont limités, les producteurs et les réalisateurs suisses sont confrontés à une concurrence très sévère pour financer leurs projets :

Par exemple à l'OFC en 2007 :

- Dans le domaine des longs-métrages de fiction: 50 demandes ont été déposées pour 29,5 millions, 15 ont été accordées pour 7,3 millions.

- Dans le domaine du documentaire: 128 demandes ont été déposées pour 12,1 millions, 46 accordées pour 4,2 millions.

La Ville de Genève investit 1, 2 millions pour l'aide sélective et l'Etat de Genève 525'000 francs avec un accès réservé à la relève.

Il faut encore préciser que la Ville et l'Etat de Genève aident aussi la diffusion d'œuvres cinématographiques en participant au financement de 4 festivals, du CAC Voltaire et du cinéma Spoutnik. Ils soutiennent également Fonction : Cinéma, association qui œuvre depuis 25 ans déjà pour le soutien à la création indépendante et qui est à l'origine des soutiens de la Ville et du Canton pour la production.

En termes de croissance des investissements dans la production, ce sont les régions qui ont été les plus dynamiques ces 10 dernières années.

Zurich a créé une fondation dotée d'une aide sélective de 8 millions de francs par an et a ainsi augmenté les ressources de sa production de façon spectaculaire. Les récents succès des films suisses allemands comme *Grounding*, *Vitus*, ou *Das Fraulein* sont directement liés au dynamisme de cette politique d'encouragement.

De son côté, la Suisse romande a créé, grâce à l'impulsion et à l'engagement sans faille de la Loterie Romande, le fonds REGIO Films financé également par les cantons romands, Genève en tête, Canton et Ville confondus.

Ce fonds, à l'inverse des autres, complète automatiquement, selon des barèmes prédéfinis, les aides sélectives qu'un projet a déjà obtenu.

En conclusion, les soutiens de la Ville et de l'Etat de Genève pour le cinéma, en comparaison avec d'autres disciplines artistiques subventionnées, sont assez modestes, si l'on considère les coûts élevés de la fabrication d'un film. Le montant global, toutes aides confondues, est de 4 millions de francs.

Le tissu économique de la branche reste très fragile et le nombre de films correctement financés est insuffisant pour donner un semblant de stabilité aux carrières professionnelles tant des techniciens, que des auteurs, des réalisateurs ou des producteurs. Seule une poignée peut vivre correctement de son métier.

Il faut relever l'émergence régulière de jeunes talents prometteurs, la ténacité et le courage de l'ensemble de la profession qui est déterminée à trouver les moyens de faire exister un cinéma de qualité qui reflète et questionne notre société et qui va à la rencontre de son public.

La Ville a augmenté significativement ses aides ces dernières années et a accueilli au Grütli plusieurs associations liées au cinéma pour renforcer ce pôle genevois et a démontré ainsi sa volonté de donner de l'importance à ce domaine.

Les professionnels ont demandé à l'Etat dès 2001 de consentir à un soutien équivalent à celui de la Ville. Cette augmentation aurait permis de rééquilibrer les forces entre Genève et Zürich.

Nos demandes sont restées bloquées année après année par le Conseil d'Etat.

En dix ans, le DIP n'a augmenté ses aides sélectives que de 120'000 francs.

Ce rééquilibrage entre Genève et Zurich est capital car nous voyons des réalisateurs genevois choisir des producteurs zurichois, pour avoir accès à la manne de leur fondation qui peut investir jusqu'à 600'000 francs sur un long-métrage, contre 150'000 francs à la Ville.

Cette situation, si elle devait perdurer, condamnerait à brève échéance les maisons de productions et les techniciens genevois, acteurs indispensables à la survie de la branche sur le plan local.

Il est donc important que les pouvoirs publics et les politiciens prennent conscience, à l'instar de Zurich, des enjeux économiques et culturels liés à l'audiovisuel et à son développement.

Certes un bout du chemin a été accompli, et les acquis ne sont pas à négliger, mais nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins.

Pour consolider ces acquis, la profession élabore actuellement un nouveau modèle de financement qui tient compte d'une VISION D'ENSEMBLE de la production romande et de tous les partenaires qui la financent.

Ce modèle proposera :

- de redéfinir plus clairement les missions de chaque instance;
- d'augmenter les ressources, mais aussi de mieux coordonner leurs attributions.

Genève, leader en Suisse Romande dans ses engagements en faveur du 7<sup>ème</sup> art, a un rôle important à jouer dans cette nouvelle perspective qui induit une concertation avec chaque partenaire.

Dans les mois qui viennent, nous attendons que les autorités participent pleinement avec les professionnels à l'élaboration de solutions durables pour l'audiovisuel en général, et pour la création indépendante en particulier.

Et je profite de l'occasion pour vous inviter à aller voir en salle le beau film du cinéaste genevois Jacob Berger qui s'appelle 1 journée.

Merci de votre attention.

## **DANSE**

*Claude Ratzé et Caroline De Cornière, portes-parole d'un groupe composé de Fabienne Abramovich, Nathalie Tacchella, Nicolas Cantillon, Carmella Lavoro, Richard Afonso, Maria-Carmella Mini et Anne Davier.*

### **Formation**

Actuellement, la profession de danseur n'est pas reconnue en Suisse...

Mais les choses sont sur le chemin du changement, grâce à une ordonnance en consultation sur la formation professionnelle du danseur. Consultation qui devrait déboucher (d'ici deux ou trois ans) sur la création d'une formation nationale de danseur/danseuse interprète. Cette étape devrait ouvrir ensuite les négociations pour une législation sur des formations au niveau HES (Haute Ecole Spécialisée). Musique d'avenir, certes, mais l'on peut déjà en entendre la mélodie, car un projet pilote est actuellement en chantier à Lausanne et Zurich.

Cela dit, si la formation du danseur n'as pas de légitimité, il existe bien l'Académie de danse de Genève (fusion des anciennes classes de danse du Conservatoire de la Place Neuve et du Conservatoire populaire) et un chapelet d'écoles de danse privées, qui ont pris en charge la formation d'un grand nombre d'excellents interprètes genevois. Certaines écoles privées ont mis en place des compagnies juniors qui offrent de l'expérience professionnelle (ou semi-professionnelle) à de nombreux jeunes interprètes.

### **Infrastructures**

#### **1. Infrastructures ou associations subventionnées**

##### **- Ballet du Grand Théâtre de Genève**

Via la subvention de l'institution de la Place Neuve

##### **- ADC (Association pour la Danse Contemporaine)**

Via des subventions de la Ville (régulière et au bénéfice d'une ligne budgétaire depuis 2006) et du Canton de Genève (subvention ponctuelle). Par ailleurs, l'ADC gère et dispose de trois studios à la Maison des arts du Grütli, sous forme de prestation en nature de la Ville de Genève. La Salle des Eaux-Vives est louée depuis mars 2004 à la GIM. Cette salle est équipée d'un dispositif scénographique mobile, adapté à l'espace et conçu pour l'organisation de spectacles chorégraphiques.

##### **- Studio de la Coulouvrenière (prestation en nature)**

Trois studios, sur deux étages qui sont en fait les anciens locaux de l'Ecole de danse de Genève et de l'ex-école de Brigitte Mateuzi (Ballet jazz). Ces studios font partie de prestation en nature mise à disposition de la Ville de Genève à des compagnies bénéficiant de « convention de soutien conjoint » (nouveau subventionnement coordonnés par les villes, les cantons et la Fondation Pro Helvetia, pour des compagnies établies ou dites montantes). Ces conventions viennent d'être concrétisées et ce sont les compagnies de Gilles Jobin et Foofwa d'Imobilité qui en bénéficient.

#### **2. Infrastructure ou associations bénéficiant de subventions, dont les activités sont mixtes ou qui invitent/organisent ponctuellement/régulièrement de la danse**

La Bâtie – Festival de Genève, Théâtre du Grütli, Théâtre de l'Usine, Théâtre du Galpon, Théâtre du Loup, La Parfumerie, Maisons de Quartier (essentiellement celle des Pâquis (la Traverse) et de la Jonction), Forum Meyrin...

### **3. Infrastructures non-subsidées, utilisées pour la danse régulièrement (ou ponctuellement)**

Salle communale (Alhambra, Pitoëff, Faubourg, ...), Fluxum (espace privé), BFM – Bâtiment des Forces Motrices, Studio ou espace de travail loué (Studio d'Alias Compagnie, de Cindy Van Acker, d'Emilio Artessero,...), MottattoM...

### **4. Association subventionnée liée au secteur**

Seule l'ADC est subventionnée – à côté des compagnies indépendantes, de la Bâtie Festival de Genève (dont on estime à \_ la part de sa subvention utilisée pour les projets chorégraphiques).

## **Fonctionnement : trois exemples comparatifs**

### **- Ballet du Grand Théâtre de Genève**

Il existe depuis 1962 (45 ans !) dans sa forme actuelle, soit un corps de Ballet avec 20 à 30 danseurs annualisés et attachés au Grand Théâtre, sans offrir de prestation aux opéras.

Durant ces années, il a été dirigé en alternance par des chorégraphes (Janine Charrat, Golovine, Oscar Araiz,..) ou des intendants (actuellement Philippe Cohen).

La question de le supprimer ou de le conserver suscite la polémique depuis sa création. Cette situation secoue régulièrement l'institution et le monde politique local.

Longtemps, la tradition voulait que le Ballet soit à l'affiche du Grand Théâtre en octobre et en janvier. Depuis l'arrivée de Jean-Marie Blanchard, le Ballet et la danse en particulier ont fait l'objet d'une véritable considération, par la mise en place d'une politique à la fois de production et d'invitation, et par la réalisation d'une saison de danse indépendante de l'abonnement lyrique (une révolution dans la Maison).

Aujourd'hui, le Ballet du Grand Théâtre de Genève comprend une trentaine de permanents, dont 23 danseurs internationaux.

Ces danseurs sont payés entre 4'300 et 6'000 francs par mois.

Les chorégraphes invités sont engagés habituellement pour une période de six semaines (mais très rarement pour un travail en continu). Leur cachet n'est pas connu et varie selon la notoriété du chorégraphe ou la durée de l'œuvre créée.

Le ballet est toujours à l'affiche deux fois par saison ; il présente soit des pièces avec orchestre, soit avec de la musique enregistrée. Il a dans son répertoire 4 à 5 programmes différents qui tournent très régulièrement en France, en Allemagne et en Italie. La notoriété du Ballet du Grand Théâtre de Genève dépasse l'Europe. Il vient de faire une tournée en Amérique ; il est également allé en Chine et au Japon.

En 2007, le chiffre d'affaires des tournées du Ballet du Grand Théâtre a dépassé les 800'000 francs.

### **- Cie Gilles Jobin**

Gilles Jobin a débuté son travail de compagnie en 1997 et s'est constitué sous la forme juridique d'une Fondation en 2000. Aujourd'hui, 4 permanents dont le chorégraphe sont engagés à plein temps. Le chiffre d'affaires de la compagnie, en 2007, avoisinait le million de francs (996'000 francs). Elle réalise 60% de son financement grâce à la diffusion de ses spectacles et aux soutiens de ses coproducteurs. Le subventionnement public représente 450'000 francs. La compagnie collabore avec des artistes qui viennent de l'Europe. Ils sont engagés pour une période de 12 à 15 semaines pour une création, avec un salaire de 5'600 francs par mois. Depuis 4 ans, les danseurs sont payés trois jours de travail (voyages compris) par représentation (soit 750.- dans le cas d'une représentation à l'étranger). La Cie Gilles Jobin n'a pas de danseurs employés à l'année, mais elle estime qu'elle a réussi à offrir à ses interprètes un engagement de 50 à 60% sur l'année dernière.

## **- Cie de l'Estuaire**

Elle existe depuis 1995 et a créé une dizaine de productions. Elle se considère comme une compagnie locale impliquée dans le tissu artistique et culturel genevois. Elle travaille au projet comme beaucoup d'autres compagnie, sans être ni débutante, ni émergente, ni montante mais en restant constante.

Le budget de leur dernière création, « Tierce », créé par une équipe artistique de 9 personnes, était devisé à 120'000 francs . Il se réalisa avec à peine plus de 90'000 francs, soit 75% du budget initial, financé pour moitié par des subventions de la Ville et du Canton de Genève. Cette différence budgétaire sera absorbée par le non-paiement du travail préparatoire des porteurs du projet. L'Estuaire engage tous ses collaborateurs sur une même base salariale. Sur cette production, les danseuses ont été payées 4'000 francs net par mois et engagées durant trois mois. Le travail de la chorégraphe (par ailleurs interprète) a été financé sur cinq mois, pour un projet qui aura duré un an à partir du moment où il a été imaginé. Ce spectacle n'a pas été diffusé, peu de programmateurs l'ont vu. Sans structure de diffusion, une compagnie doit prendre en charge (en plus de la création) son administration, sa gestion et sa diffusion, en général par le chorégraphe lui-même.

## **Deux points positifs**

### **1. Proposition pour une nouvelle politique d'attribution des subventions de la Ville de Genève pour la danse indépendante.**

Cette proposition a été réalisée en janvier 2005 par le groupe de travail « Danse et argent ».

En mai 2004, un groupe de travail s'est constitué à l'initiative de Jean-François Rohrbasser et de l'ADC dans le but de proposer la base d'une politique de soutien pour la danse contemporaine à Genève. Ce groupe était composé de treize personnes (danseurs, chorégraphes, administrateurs de compagnie, délégués culturel, programmateurs) et son rapport a été soumis et validé par les membres de la communauté avant d'être proposé au Magistrat Patrice Mugny.

Ces propositions portaient sur :

- La composition d'une commission d'attribution de subventions (qui n'existait pas jusqu'alors).
- Les critères d'attribution.
- La politique d'attribution des subventions. Le groupe n'était pas favorable à la politique du « Tout ou rien » ni à celle du « Saupoudrage » concernant l'attribution des subventions. Elle recommandait que si un projet était retenu, la commission pouvait pratiquer une certaine souplesse sans aller en deçà de 70% de la requête. Le groupe estimait que pour une évolution du paysage artistique, le cadre devait permettre les exceptions, rester ouvert et flexible.
- Respecter (et faire respecter) le principe d'un salaire minimum pour les danseurs estimé à 4'000.- brut par mois.
- Mettre en place un observatoire pour les montages financiers.
- Tout mettre en œuvre pour l'harmonisation des calendriers des commissions d'attributions des autres instances subventionnantes.

Ces recommandations auront donné lieu à l'élaboration des « Critères d'attribution de subventions à la création et à la production chorégraphiques »

[www.ville-ge.ch/culture/services\\_ac/subventions/reglement\\_danse.pdf](http://www.ville-ge.ch/culture/services_ac/subventions/reglement_danse.pdf)

## **2. Développement des studios de travail**

Ces dernières années, plusieurs compagnies importantes sont revenues travailler à Genève et de nombreuses jeunes compagnies sont nées. Pour faire face à la demande croissante de lieux de travail pour la danse, et pour permettre le formidable développement de la création chorégraphique à Genève, le DAC a profité de l'opportunité de reprendre la gestion des studios du 44 rue de la Coulouvrenière. Ces nouveaux studios sont mis à disposition des compagnies au bénéfice d'une convention de subventionnement conjoint de la part de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia. Ces nouveaux espaces de travail complètent les trois studios mis à la disposition de la danse indépendante, gérés par l'ADC, à la Maison des arts du Grütli.

Ces outils complètent bon nombre de studios qui sont loués par des chorégraphes et des compagnies subventionnées. Location qui représente des charges importantes et incompressibles pour leurs utilisateurs.

Si ces nouveaux studios de la Coulouvrenière représentent un véritable appel d'air pour l'organisation du travail des compagnies de danse, la fermeture de lieux alternatifs est un véritable souci pour l'avenir.

### **Deux attentes pour améliorer la création de qualité**

#### **1. La Maison de la Danse**

Le projet d'une Maison de la Danse à Genève a débuté à la fin des années 90. Un travail énorme a été effectué avant que ce projet ne se matérialise dans le cadre de la construction du Centre socioculturel de l'Escargot à Lancy. Projet qui après avoir accompli un remarquable parcours politique culturel a échoué en votation populaire le 22 octobre 2006, où 4'345 électeurs lancéens ont répondu au référendum lancé par une alliance radicale et libérale.

La Maison de la Danse lancéenne a été enterrée et un nouveau projet peine à renaître de ses cendres...

#### **2. Plus de moyens financiers**

Les moyens financiers ont remarquablement augmenté ces dernières années :

- L'ADC a été reconnue pour son travail et, au niveau de la Ville de Genève, ses subventions ont fait l'objet d'une ligne budgétaire tout en se sont différenciant du Fonds d'aide à la création indépendante.
- Aujourd'hui, trois compagnies font l'objet de la politique de subventionnement conjoint qui, sur une durée de trois ans, offre des garanties de subventionnement de la part de la Ville, du canton et de Pro Helvetia.

Si l'on doit saluer ces avancées et la considération d'une optimisation des moyens financiers pour certaines compagnies, on doit rester absolument vigilant sur le fait que si l'on soutient mieux les uns, on ne doit pas négliger les autres. Un meilleur statut ne doit pas mettre en danger le plus grand nombre de compagnies ; il doit rester de la place et des moyens pour des compagnies émergentes tout comme pour les compagnies qui inscrivent leur démarche sur du long terme et dans la proximité.

Nous nous trouvons aujourd'hui sur un palier et il serait dommageable de ne pas faire preuve de vision et d'anticipation.

### **Conséquences du transfert des charges de l'Etat**

- Le risque est évident d'une uniformisation des décisions et d'une homogénéisation des points de vue. Le principe de subsidiarité serait mis à mal, avec des conséquences sur tout le développement des projets d'envergure nationale.
- Ce serait une incohérence, de la part du Canton, de soutenir la formation et de lâcher le soutien à la création, la première débouchant sur la deuxième...

## MUSIQUE

*Jacques Siron, porte-parole d'un groupe réunissant :  
Isabelle Milli, Béatrice Graf, Jacques Ménétrey et François Tschumy.*

### Historique

Genève peut se flatter d'une longue et importante tradition musicale. D'emblée il faut souligner la grande variété des pratiques musicales, ce qui rend la synthèse difficile. Ce bref panorama comprend nécessairement des lacunes.

Conservatoire et Opéra sont construits au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'OSR est fondé en 1918 par Ansermet. Il existe de nombreuses traditions de chorales, de fanfares et d'harmonies (Cadets, Harmonie Nautique, Fifres et tambours, Ondine, sociétés d'accordéonistes...), ainsi que plusieurs orchestres symphoniques.

Dans les années 1930, plusieurs institutions d'enseignement musical apparaissent, avec le but social d'ouvrir l'accès à la formation musicale. Il s'agit principalement de l'École sociale de musique devenue Conservatoire populaire (CPM), et de l'Institut Jaques-Dalcroze.

Dans les années 1970-80, de nombreuses associations musicales voient le jour : le Festival du Bois de la Bâtie, l'AMR, les Ateliers d'ethnomusicologie, Contrechamps, le Centre International de Percussion, Post Tenebras Rock, suivies plus tard notamment par la Cave 12, le Kab, le Festival Archipel. Ces associations de musiciens se sont généralement organisées « par le bas », à partir d'une vie associative largement fondée sur le bénévolat, au départ du moins. Ces associations obtiennent des subventions, qui ont augmenté par paliers au fil des ans, sans que celles-ci puissent se comparer au soutien accordé aux deux grandes institutions que sont l'OSR et le Grand Théâtre.

### Des chiffres

- En 2006, la Ville et l'Etat de Genève ont subventionné la musique à hauteur de 45 millions environ, ce qui représente environ 50% des subventions culturelles.
- Deux grandes institutions musicales, l'OSR et le Grand Théâtre, représentent environ 80% de ces subventions.
- L'Etat consacre environ 10'200'000 francs à la musique, sans compter les écoles de musique.
- La Ville de Genève consacre un peu moins de la moitié de son budget à l'Art et à la Culture, l'autre moitié étant consacrée aux musées et bibliothèques.
- Exemple de répartition au budget 2007 : OSR et Grand Théâtre : 78 % (non compris les fonctionnaires et les employés de la Ville qui y sont affectés) / Divers musique classique (dont certaines chorales et l'OCG) : 7 % / Musiques contemporaines : 4 % / Jazz et musiques actuelles : 4 % / Fanfares : 3 % / Ateliers d'ethnomusicologie : 2 % / Divers : 2 %

Quelques points :

- Pour les deux grandes institutions, la part de subventions acquise est plus importante. Entre 70% et 80% de leur budget sont assurés par la reconduction régulière des subventions. La notion de risque est moindre pour une institution assurée, année après année, de couvrir une telle proportion de ses frais de fonctionnement.
- A noter que cela a un effet multiplicateur auprès des sponsors privés, qui sont nettement plus enclins à soutenir de façon complémentaire des grosses institutions pérennes, prévisibles et « prestigieuses ».
- Les associations qui sont dévolues à la création prennent davantage de risques. Environ 60% du budget global des manifestations dépend de variables telles que affluence, partenariats à négocier au coup par coup, météo favorable, etc. Elles sont moins assurées d'avoir un petit coup de pouce financier du Conseil municipal en cas de difficultés.

## Pistes de réflexion

Les deux points présentés ci-dessous (statut des musiciens et rôle de la création) représentent deux pistes qui vont se compléter par d'autres dans la suite du travail dans le cadre du Forum.

### **1. Statuts des musiciens**

- Être musicien de niveau professionnel nécessite de nombreuses années de formation, débutant dans l'enfance et s'étageant entre 12 et 20 ans d'études. Pour se maintenir à niveau, une pratique très régulière est nécessaire.
- À formation égale ou comparable (diplômes, cursus...), il existe une très large disparité des statuts. Ces disparités n'ont souvent aucun rapport avec le niveau, le rayonnement et la notoriété.
- Seuls les musiciens engagés dans les grandes institutions classiques sont des *salariés* ayant un niveau de vie assimilable à la classe moyenne.
- La plupart des musiciens de niveau professionnel assurent leur subsistance régulière en *enseignant*. Ils vivent deux vies professionnelles : celle de salarié de l'enseignement et de musicien rétribué au cachet, avec une faible régularité assurée ou le plus souvent sans régularité.
- Les niveaux des cachets sont très différents d'un genre de musique à l'autre. D'une manière générale, les traditions de la musique classique pratiquent des niveaux beaucoup plus élevés. Par exemple, les tarifs syndicaux de musique classique sont environ de 175 francs la répétition et 200 francs le concert, ce qui représente entre 600 et 850 francs par concert correctement rétribué. Les tarifs pratiqués à l'AMR sont de 300 francs par concert, sans rétribution des répétitions. On retrouve cette différence entre les genres pour les solistes internationaux.
- La *rétribution au cachet irrégulier* échappe à toute statistique et représente une absence totale de statut social, contrairement à de nombreux pays qui entourent la Suisse. La plupart des musiciens n'ont pas droit à un statut d'intermittent, il n'ont donc pas la possibilité de toucher le chômage dans les périodes d'inactivité ou lors de la disparition de sources de revenus, ils échappent au deuxième pilier et sont très fragilisés du point de vue de leur prévoyance professionnelle. La *précarité* d'un grand nombre de musiciens devient préoccupante.
- A l'heure actuelle, Suisseculture et l'Office Fédéral de la Culture (OFC) réfléchissent au financement d'un fonds de solidarité interprofessionnelle au niveau suisse.

### **2. Création**

Citons Olivier Vodoz, ancien Conseiller d'Etat libéral, qui a dit en février 2008 « C'est le devoir de nos sociétés que de pouvoir commander des œuvres ! Il ne peut y avoir de vie culturelle à notre époque sans promouvoir des *auteurs* (plasticiens, musiciens, écrivains...) ».

Un meilleur équilibre entre répertoire et création doit se reformuler, de manière à investir de manière plus dynamique les potentiels créateurs de Genève. Par glissement progressif, les subventions tendent à valoriser le répertoire et à se montrer timides dans les domaines contemporains. Si l'on pense aux débuts de l'OSR, l'orchestre était en phase avec les créateurs de son époque grâce à Ansermet. Aujourd'hui, les grandes institutions (OSR et Grand Théâtre) ainsi que de nombreux ensembles sont principalement centrés sur le répertoire d'avant 1950, avec de trop rares exceptions (comme par exemple, la création d'un opéra contemporain). Il manque des outils précis pour évaluer la part des musiques « modernes » et des créations, mais on peut grossièrement la situer entre 6 et 12% des fonds publics. Si le rôle des instances publiques est crucial, comme nous le pensons, il serait nécessaire que tous les fonds affectés à la création apparaissent de façon plus visible. N'est-ce pas le moment de repenser les rapports entre tradition et innovation, afin que les musiques du XXI<sup>e</sup> siècle trouvent une place plus dynamique dans la politique culturelle ?

## LITTÉRATURE

*Gabriel de Montmollin et Sylviane Dupuis*

### **Gabriel de Montmollin**

Le canton de Genève regroupe, mais jusqu'à quand, un nombre significatif d'auteurs, d'éditeurs et de libraires, comparativement à une province française de même taille. Cette richesse entretenue et développée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sur la lancée de la Réforme protestante dont Genève fut un fer de lance, est aujourd'hui menacée par une mutation lourde liée à l'industrie du livre. Si les divers acteurs ont pu vivre pendant longtemps sans soutien significatif de la part des pouvoirs publics, la donne actuelle prescrit une nouvelle attitude de ces derniers afin que ce patrimoine ne disparaisse pas complètement.

L'écriture, l'édition et la diffusion d'un livre sont des processus compliqués au cours desquels les acteurs concernés investissent bien davantage qu'ils ne reçoivent. Si l'on considère par exemple un livre vendu sur le marché genevois, la répartition des marges dégagées illustre bien la difficulté économique du produit. Pour un prix de vente artificiellement fixé à 10 francs, le libraire percevra une somme maximale de 4 francs, le distributeur 2 francs, l'imprimeur 2 francs, l'éditeur et l'auteur 1 francs chacun. Pour assurer un retour sur investissement, il faut pouvoir envisager des ventes supérieures à 1000 exemplaires par titre, chiffre difficile à atteindre aujourd'hui dans un contexte de surproduction, près de 40'000 nouveaux ouvrages en français sont en effet publiés par année. Sans subventions et sans un marketing coûteux, les chances de pouvoir vivre du livre genevois aujourd'hui sont donc bien minces.

Les métiers du livre à Genève connaissent des difficultés croissantes depuis les années 90, à l'image d'une évolution perceptible dans le monde francophone où l'on observe une mutation dans la définition de ce qu'est le livre. Alors qu'il a longtemps pu exister comme produit culturel obéissant tant bien que mal aux règles du marché, il est désormais toujours davantage identifié comme un objet commercial soumis au principe de la rentabilité à court terme. Cette dérive, occasionnée notamment par la reprise en France de grandes maisons d'édition par des groupes industriels, a notablement modifié la chaîne du livre, renforçant notamment l'essor de grandes chaînes de librairies aux pratiques commerciales agressives, qui fragilisent les magasins de proximité. Cette évolution a contraint paradoxalement de nombreux éditeurs à mettre en place des politiques de surproduction éditoriale afin de pouvoir continuer d'exister dans un marché où le succès d'un livre se joue désormais sur une période de trois mois. Et comme les marges dégagées sont, ou plus minces ou plus aléatoires, il faut publier plus de livres pour garantir la couverture des frais généraux d'une entreprise, avec comme conséquence de ne plus avoir le temps suffisant pour faire un travail éditorial de qualité. Résultat : le nombre de nouveautés augmente, mais la qualité moyenne du livre diminue, avec comme conséquence des difficultés supplémentaires à le vendre.

Cette évolution a considérablement modifié le paysage suisse romand de la librairie et de l'édition depuis 15 ans. A Genève par exemple, un quart des librairies ont disparu, et plusieurs éditeurs de renom ont dû mettre la clé sous la porte ou changer d'orientation, avec tout ce que cela suppose bien évidemment comme impossibilité pour des auteurs locaux de faire connaître leur création.

Le dilemme qui se pose aujourd'hui à propos du livre est bien celui de savoir si ce dernier est un produit culturel ou un objet commercial. Compte tenu de ce que le livre a apporté et apporte encore d'inégalable à la poésie, à la littérature, au théâtre, en tant que vecteur de débats d'idée, de connaissance de soi et des autres et de découverte du monde, il paraît évident que sa dimension culturelle doit être protégée par des instruments n'obéissant pas uniquement aux règles de la rentabilité. En ce sens, les acteurs du métier du livre à Genève et ailleurs sont mobilisés sur la défense d'une vraie politique de l'offre culturelle contre la seule logique de la demande imposée par le commerce.

Dans ce combat qui est une lutte de survie, les acteurs des métiers du livre à Genève ont rencontré une écoute certaine de la ville et du canton, qui, a permis, depuis le milieu des années 90, la mise en place d'une commission consultative pour la mise en valeur du livre à Genève regroupant des représentants d'auteurs, d'éditeurs, de librairies et de bibliothèques, réunis pour un travail de sensibilisation aux difficultés de la profession et pour mettre en place des instruments d'aide à la création, à l'édition et à la diffusion du livre.

Dans les grandes lignes, la ville et le canton de Genève apportent un soutien aux auteurs, éditeurs et libraires d'un peu moins d'un million de Frs par année, un chiffre qui a doublé depuis 1996, mais qui ne représente que le 1% de tous les soutiens culturels apportés aujourd'hui.

Les auteurs, écrivains et illustrateurs de Genève reçoivent environ le 10% de cette somme via trois bourses accordées à un nouvel auteur, un auteur confirmé et à un illustrateur.

Les éditeurs obtiennent le 50% de cette aide qui se décompose de la manière suivante :

- Pour les trois quarts, une aide à l'édition sous la forme de subventions à des projets de livres dont les auteurs sont genevois ou qui traitent de sujets en lien avec Genève.
- une bourse accordée à un éditeur pour un projet d'envergure ;
- une action de diffusion des livres d'éditeurs genevois dans des bibliothèques françaises.

L'autre part significative de l'aide directe au livre de la part du canton et de la ville se traduit dans un cadre plus général de promotion des métiers du livre, en particulier la librairie, via un soutien au Salon du livre de Genève avec la mise sur pied d'un stand regroupant libraires et petits éditeurs. Ce stand du Cercle de la librairie et de l'édition est l'occasion d'afficher le partenariat de la ville et du canton rassemblés dans le soutien au livre en général.

Concernant enfin le soutien des pouvoirs publics à la librairie, il passe principalement par l'application de politiques d'achat des collectivités publiques censées privilégier la librairie genevoise pour les achats de livre, notamment pour l'assortiment des bibliothèques municipales.

Aujourd'hui, les libraires, éditeurs et auteurs considèrent qu'il faut agir dans deux directions complémentaires pour essayer de sauvegarder le tissu des métiers du livre à Genève, en Suisse romande et plus généralement en Suisse.

Concernant d'abord la dérive commerciale de l'objet livre, nous agissons en faveur de l'inscription dans une loi fédérale d'un prix réglementé du livre qui limiterait la possibilité pour des chaînes de librairies d'appliquer des politiques de rabais. La France qui a introduit le prix unique du livre en 1981, a ainsi réussi à sauvegarder un tissu de librairies spécialisées qui sont des lieux déterminants pour la diffusion de livres plus culturels que le best-seller traditionnel. Dans ce combat qui se mène désormais au Parlement fédéral, le soutien du canton et de la ville de Genève est acquis, ce qui n'est pas de trop compte tenu des résistances rencontrées, notamment en Suisse alémanique, relativement à cette entorse qui serait faite aux règles sacro-saintes de la concurrence. Actuellement, le débat est en commission, et il devrait reprendre en automne 2008. Si la sensibilité des autorités genevoises est désormais active sur cette question, c'est parce que les divers acteurs du livre à Genève n'ont eu de cesse d'expliquer à ces dernières la fragilisation croissante de leur métier, occasionnée notamment par la rupture d'un accord tacite prévalant jusqu'en 2000 environ sur le respect d'un prix réglementé.

Quand bien même il serait rétabli, le prix réglementé du livre dans la loi ne résoudrait pas tous les problèmes, loin de là. Aujourd'hui, l'édition du livre à Genève est extrêmement fragile. Seuls 6 éditeurs arrivent encore bon an mal an à salarier des employés et à ne vivre que du produit de la vente des livres, dans un contexte où le chiffre d'affaire moyen est en baisse. Même si les aides ponctuelles à l'édition et à la création sont importantes, il convient de mettre en place des aides plus structurelles à l'édition, comme cela se fait de façon massive au Québec, et de manière intensive dans un certain nombre de régions françaises.

Dans la logique des débats suscités par le RAAC, les problèmes rencontrés par les métiers du livre s'inscrivent notamment dans l'atelier culture et société qui vous sera présenté tout à l'heure, et qui met en discussion les tensions entre le service public, la consommation et la culture. En résumé, les représentants des métiers du livre militent pour garantir la diversité des choix éditoriaux, seule à même de favoriser l'émergence d'auteurs et d'écrivains locaux en leur donnant la possibilité de faire connaître leur création. Sans éditeur genevois, un Nicolas Bouvier, par exemple, aurait-il pu devenir le grand auteur que nous connaissons ?

### Sylviane Dupuis

Nicolas Bouvier... Je me souviens de l'amertume qu'il laissait parfois affleurer, de son vivant, se plaignant qu'ici on ne savait jamais ce que pensaient les gens, qu'ils ne disaient rien, et qu'on avait l'impression de parler, d'écrire sans le vide... Je me souviens des sourires vaguement moqueurs de certains professeurs de français quand Bouvier venait rencontrer des élèves : un écrivain genevois, quelle importance pouvait-il avoir ? C'était avant qu'il ne devienne un écrivain planétaire, et ne déchaîne *post mortem*, traduit en toutes les langues, les enthousiasmes des lecteurs français, mais aussi japonais, ou iraniens... devenant enfin pour Genève qui ne jure plus que par lui : L'ECRIVAIN. Mais la même ville a laissé mourir d'indigence Robert Musil, qui écrivit à Genève *L'Homme sans qualités* laissé inachevé ; elle a complètement ignoré Ludwig Hohl, qui vécut 21 ans à la rue Charles-Bonnet où le jeune Jacques Probst, averti de son génie, allait passer ses soirées avec lui, à parler et à boire. Jacques Probst qu'on redécouvre enfin comme l'un de nos plus grands auteurs et qu'on récompense un peu partout – mais qui, dans les années 90, avait presque disparu des mémoires et des scènes. Qui, à Genève, savait, entre 1985 et 1986, que le plus grand auteur vivant, Jorge Luis Borges, habitait Grand-Rue 26 ? Et qui sait aujourd'hui qu'Ananda Devi, l'une des meilleures romancières actuelles du monde francophone, vit et travaille à deux pas d'ici ?... C'est qu'on ne s'est jamais beaucoup préoccupé, dans notre ville vouée aux affaires et où bientôt, par commodité, on parlera majoritairement l'anglais, des écrivains qui tentent de penser ou d'imaginer un réel possible au lieu de se contenter de ce qui est...

Lorsque j'ai commencé à publier, à la fin des années 80, il n'existait à Genève aucune aide à l'écriture – à l'exception de quelques soutiens ponctuels de l'ordre de 5'000 francs attribués ici ou là sans concours ni commission. Les écrivains ne faisaient donc pas partie des créateurs méritant un soutien du politique, et en étaient totalement ignorés ! Or ce soutien, qui a toujours existé sous une forme ou une autre et à toutes les époques – même sous la monarchie absolue ! – a bien sûr une valeur économique (car comme on le sait, les auteurs vivent rarement de leur plume, et doivent tous travailler à côté pour vivre) ; mais ce soutien a aussi valeur symbolique : valeur de reconnaissance et d'encouragement à persévérer dans un travail solitaire et difficile de lecture du monde et de soi, d'élaboration du sens, d'imagination, de vigilance critique et de... contre-pouvoir, aussi, dont toute politique non totalitaire dans son essence connaît la nécessité.

Au cours des années 80, la mobilisation des différents métiers du livre et l'écoute reçue auprès des politiques a conduit à l'instauration de la commission consultative pour la mise en valeur du livre à Genève qui a plaidé pour des bourses attribuées annuellement, l'une à un écrivain reconnu, et l'autre à un « jeune auteur ». Depuis cette année, la bourse annuelle de 25.000 fr. destinée à un écrivain reconnu s'est changée en bourse biennale de 50.000 fr. – ce qui permet enfin vraiment à un auteur de « décrocher » pendant un an ou deux et de poursuivre une oeuvre tant de recherche que de création. Resterait à mettre en valeur ce travail, et donc les auteurs en activité à Genève, par exemple par le biais d'un site qui informe sur leurs œuvres, leurs lectures ou conférences, et leur rayonnement à l'étranger. Resterait à augmenter le soutien aux publications des auteurs genevois. Resterait à leur trouver un lieu – il n'en existe aucun de permanent à Genève – où se rencontrer entre créateurs d'ici et d'ailleurs, où susciter débats sur la littérature, sur le monde et sa représentation, où proposer des

lectures, ou faire se rencontrer public et lecteurs... C'est précisément le but que s'est proposé la MLG – association pour une Maison de la littérature à Genève – créée en 2005, forte aujourd'hui de près de 70 membres et dont le Département des Affaires culturelles, auquel s'est jointe en 2007 la Loterie romande, soutient le projet depuis le début. La MLG pourrait par exemple, si elle en avait les moyens, remplir sur son site<sup>1</sup> cet office de centralisation de l'information sur les auteurs, comme le pourrait aussi le site qui va bientôt se créer pour valoriser l'activité éditoriale et celle des libraires genevois. Pour le moment, en attente d'un lieu fixe, la MLG « nomadise » dans les théâtres, librairies ou bibliothèques qui veulent bien l'accueillir...

Les auteurs de théâtre romands quant à eux, forts du constat que 10 % seulement des pièces créées sur nos scènes étaient dues à des auteurs vivants, se sont réunis en association, les EAT-CH (Ecrivains associés du théâtre), en janvier 2004. Sur 43 membres actifs (qui représentent quasiment tous les auteurs de théâtre joués et/ou édités de Suisse romande), 15 sont genevois. Un livre présentant les EAT-CH (qui s'inspirent des EAT français) sortira à l'automne 2008, et leur site<sup>2</sup> est régulièrement consulté. Cependant, et même si le pourcentage d'auteurs vivants (et romands) joués en Suisse romande progresse indéniablement depuis cinq ans, rien n'est encore gagné ! On dit toujours, du côté des metteurs en scène, qu'« il n'y a pas de textes », qu'« il n'y a pas d'auteurs »... et les propos de Bernard-Marie Koltès, devenu lui aussi une star après sa mort, n'ont pas perdu leur validité : « ce n'est pas vrai que des auteurs qui ont 100 ou 200 ou 300 ans racontent des histoires d'aujourd'hui... C'est terrible de laisser dire qu'il n'y a pas d'auteurs ; bien sûr qu'il n'y en a pas puisqu'on ne les monte pas... ».

MERCI aux éditeurs courageux voire téméraires ou complètement fous qui éditent du théâtre contre vents et marées, permettant parfois à nos textes d'être découverts *ailleurs*, et traduits, et joués *ailleurs*. MERCI aux quelques metteurs en scène courageux voire téméraires ou complètement fous qui ont fait confiance aux auteurs que nous sommes et nous ont permis, ici, de faire la preuve que nous ne vidions pas les salles ! Mais cette preuve n'en est pas encore une pour tout le monde. Merci donc à Fondation Pro Helvetia (dont nous souhaitons qu'elle conserve et son indépendance, et son soutien direct aux artistes), merci à la SSA, qui encouragent – timidement – les mises en scène d'auteurs suisses, ici comme à l'étranger.

Mais un peu plus de volontarisme, un peu plus de foi en nous-même – celle qu'ont les Canadiens, les Belges, presque tous les autres sauf nous, alors que nos auteurs sont appréciés et étudiés dans les universités du monde entier, des USA aux pays de l'Est et à la Chine –, un peu plus de courage et d'enthousiasme ne nous nuirait pas...

---

<sup>1</sup> [www.maisondelalitterature.ch](http://www.maisondelalitterature.ch)

<sup>2</sup> [www.eat-ch.org](http://www.eat-ch.org)

## ARTS PLASTIQUES

*par Chantal Bermond et Ariane Arlotti*

Plan de présentation : Formation, lieux de création, lieux d'exposition

Mais en premier partons de la réalité d'un artiste plasticien.

Tout d'abord, un constat : le terme artiste plasticien recouvre des activités variées et pluridisciplinaires : photographe, sculpteur, vidéaste, peintre, performer, médiateur....

En Suisse, il n'existe pas de statut d'artiste plasticien. L'artiste plasticien est considéré comme indépendant ce qui veut dire qu'il assume lui-même ses charges et ne peut pas percevoir des indemnités de chômage, sauf s'il est salarié pour autre chose.

Cette situation oblige la plupart des artistes à avoir un autre revenu appelé alimentaire. Beaucoup enseignent ou sont partiellement salariés. Les artistes qui sont réellement indépendants au sens où la loi l'entend, à savoir qu'ils sont inscrits à une caisse AVS sont une minorité. Et en général ils se préoccupent peu de leur retraite.

L'idée reçue que la vie d'artiste est une vie de bohème reste une réalité aigre/douce...

Dans les faits il y a peu d'élus qui arrivent à vivre entièrement de leur art, pour tous les autres l'équilibre entre ces différents temps de travail, artistique et alimentaire, reste précaire. Si les charges deviennent trop importantes, le temps dévolu au travail artistique a tendance à diminuer, voire à disparaître avec le temps.

S'il y avait une meilleure reconnaissance du statut des artistes plasticiens, cela permettrait de meilleures possibilités de louer des ateliers comme pour les artisans par exemple dans les zones artisanales...

Heureusement, grâce à des subventions publiques octroyées par la Ville de Genève, le canton et l'Office fédéral de la culture, de nombreux artistes peuvent assurer une partie de leur création. Généralement les plasticiens peuvent obtenir diverses bourses dont la plus prestigieuse est la bourse fédérale qui peut rapporter jusqu'à 25'000 francs à l'artiste primé. D'autres soutiens sont accordés sous forme de bourses de résidences, d'achats d'œuvres, de commandes publiques, de soutien à la production et à la publication et d'aides à la création sur présentation d'un dossier auprès du Fond municipal d'art contemporain (FMAC) et du Fond cantonal d'art contemporain (FCAC). Ces aides permettent généralement de financer le matériel nécessaire à la réalisation mais depuis cinq ans seulement les honoraires des artistes sont considérés et acceptés dans les budgets prévisionnels.

Pour information le FCAC, c'est une ligne budgétaire de 1 million maximum, et pour le FMAC c'est plus de 6 millions, mais ce chiffre regroupe aussi les subventions fixe aux institutions, les aides ponctuelles, aides à la création et dans les chiffres évoqués les frais de fonctionnement sont compris...

Les artistes sont très inquiets de la situation du Fond cantonal d'art contemporain.

Dernièrement nous avons appris qu'un certain nombre d'artistes ayant sollicité le FCAC pour une aide à la création en envoyant leur dossier, ont eu comme réponse que la subvention n'était pour le moment pas garantie.

Sachant que la ligne budgétaire du Fond cantonal a été votée tout récemment, comment interpréter cette réponse ?

Cela augure-t-il un transfert de charges où quoi d'autre ?

Ces dernières années le parcours de l'artiste s'est modifié sous l'influence du marché de l'art.

L'aspect économique influence de plus en plus tôt le parcours d'un artiste, le mirage d'être connu avant même d'avoir une œuvre reconnue.....

Saatchi à Londres initia à la fin du siècle dernier, une pratique qui est depuis devenue monnaie courante : Aller chercher les artistes étudiants dans les écoles.

Des artistes très jeunes sont déjà exposés dans des lieux importants, comment alors garder la maîtrise de sa production ?

La problématique centrale reste l'économie de l'artiste disent les étudiants de l'école des Beaux Arts.

Abordons maintenant la formation artistique :

Pour l'historique, l'école des Beaux-Arts de Genève est créée au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la plus ancienne école d'art d'Europe, pendant longtemps elle é été la seule en Suisse. Les musées sont apparus au XIX<sup>e</sup> siècle, développant les notions de collections/conservation et de patrimoine, ils ont notamment servi de terrains d'étude pour les étudiants.

De tout temps cette école a démontré sa capacité de diversité et de mutation.

Elle a plusieurs fois changé d'identité et de statut, après 1975 elle est devenue l'ESAV, l'école supérieure d'art visuel, ce qui lui a conféré un statut équivalent à l'université.

À la fin des années 1990 elle devient l'ESBA, l'école supérieure des Beaux-Arts, ce qui lui donne une reconnaissance HES (Haute école suisse).

En début 2008, nouveau tournant, elle devient l'HEAD, la Haute école d'art et de design, en s'alignant sur le profil des écoles européennes, c'est l'union de deux entités, l'ESBA et la Haute école d'arts appliqués. L'idée d'aujourd'hui est de promouvoir des pôles d'excellence et de collaborations, connexion entre les différentes écoles d'une même région.

Le recrutement des élèves et enseignants reste toujours international.

Actuellement elle est répartie sur 6 sites et les bâtiments ne sont plus vraiment adaptés à la pédagogie artistique.

Le constat d'aujourd'hui c'est que la mobilité estudiantine s'accélère dans toute l'Europe et Genève est pénalisée. Car elle ne possède pas les structures adéquates pour accueillir les étudiants. Ce qui aura pour effet de privilégier des étudiants qui auront plus de moyens financiers et le risque est peut-être de voir un art qui remet moins en question la société, un art qui dérange moins, qui est moins subversif...

Pendant de nombreuses années, l'ESBA a dirigé les étudiants et les artistes en résidences vers Rhino et l'Arquebuse qui les ont accueilli. Depuis les évacuations aucune alternative n'a été proposée en remplacement.

Chaque année plus de 350 candidats se présentent au concours d'admission en 1<sup>ère</sup> année. Entre 100 et 130 diplômés sont délivrés annuellement.

Chaque année une partie de ces artistes alimente la liste des créateurs en recherche d'espace de travail.

Nous allons parler des espaces de création, car un artiste sans espace est un artiste amputé...

Dans les années 60/70, il était possible pour les artistes et les étudiants de louer un appartement à plusieurs, à des prix abordables, et de l'utiliser comme atelier. Les années 70 c'était aussi la philosophie du garage et de la cave, comme lieu de travail et d'exposition.

Il était aussi courant pour un artiste de trouver une annexe en campagne, un espace désaffecté pour y faire son atelier....

Puis, dès les années 80, les prix de l'immobilier ont commencé à monter, il est devenu difficile de trouver des espaces de création à des prix abordables.

Les squats et les lieux alternatifs se sont développés avec des lieux comme La Régie à l'îlot 13, le labo, le Garage, chez Brigitte, Planète 22, Piano Nobile à Lissignol, Stargazer, et notamment l'un des lieux le plus emblématique de la culture alternative Rhino. ...

Rhino était au cœur du réseau artistique genevois, les milliers d'artistes qui se produisaient dans toutes les institutions de la République de Genève, étaient accueillis, logés à moindres frais.

Aujourd'hui toutes les institutions en constatent le manque...

La Tour, l'Arquebuse ont également récemment disparus.

En ce début d'année 2008, la menace sur les lieux se poursuit et s'amplifie.

En septembre 2008 les artistes devront partir d'Artamis, cela représente plus de 50 ateliers en moins, et presque 250 artistes et artisans qui y travaillent...

Fin 2008, ce sera le tour de MottattoM (16 ateliers).

A la SIP, les artistes et artisans locataires des 30 ateliers sont en cours de négociations avec la fondation CIA propriétaire des locaux, pour qu'elle accepte une rénovation douce à moindre coût, ce qui permettrait de conserver des loyer abordables.

Du côté de l'Usine Kugler (plus de 50 ateliers) avec son bail de location renouvelable annuellement, le statu quo se maintient tant qu'aucun projet de réaménagement de la pointe de la Jonction n'est voté. Mais pour combien de temps encore...

Après des années de vitalité des lieux alternatifs, Le vent semble avoir tourné en politique, l'art commence à être sérieusement en mal d'espace.

Pourtant la scène alternative comme lieu de création/production/exposition, a toujours été un vivier de nouveau talent, et a alimenté le travail fait en institutions. Les artistes circulent et tous ces lieux, qu'ils soient, institutionnels, alternatifs, centre et espace d'art, travaillent dans un esprit de complémentarité.

Ils contribuent en commun au développement du travail des artistes.

### **L'exposition du travail d'un artiste est essentielle, une œuvre n'existe pas sans visibilité.**

D'où l'importance des lieux d'exposition, et de la renommée des institutions comme lieu de reconnaissance.

En 1973 sous l'impulsion de conservateurs et passionnés s'est créé le MAM, mouvement pour un musée d'art moderne. La question à l'époque était : faire un musée indépendant ou une filiale du musée d'art et d'histoire ?

En 1974 le centre d'art contemporain est né.

Cette institution est dédiée à la discussion, à la production et à la présentation de l'art contemporain – 1'300 m<sup>2</sup> sont dévolus pour accueillir des collaborations interdisciplinaires.

En 1985, alors que le médium photographique est encore peu reconnu en Suisse, est créé le centre de la photographie. Son programme d'exposition inclut les diverses façons d'exposer de la photographie et de l'utiliser.

La même année débute sous l'impulsion d'André Iten, une des collections vidéo la mieux dotée en Europe. En même temps, se mettent en place les activités informatiques et vidéo à Saint-Gervais.

Quelques années après le Centre pour l'image contemporaine et la Biennale pour l'image en mouvement voient le jour.

À la fin des années 80 la Ville de Genève rachète la SIP, seule friche industrielle disponible en ville.

Le Centre d'art contemporain alors sans locaux s'installe à la SIP en même temps que le musée Jean Tua.

En fin 80, le Grütli est inauguré après rénovation des locaux, la maison des arts était née. Toujours à la même époque, on inaugura l'Usine, espace pluridisciplinaire.

Dans ces 2 lieux la ville met des ateliers à disposition des artistes sur concours, il y en a 7 au Grütli et 14 à l'Usine.

La différence des investissements financiers pour la rénovation de ces deux lieux incontournables est parlante... :

Pour rénover le Grütli 20 millions ont été investis, à l'Usine 2 millions ont été dépensés pour la transformation de l'ancienne usine de dégrossissage d'or en espace culturel autogéré...

D'un côté les artistes plasticiens marchent toujours et créent sur du marbre, de l'autre ils marchent et créent sur un sol synthétique...

En 1994 le Mamco s'installe à la SIP. Au moment de l'ouverture il ne possédait pas de collection, seulement quelques œuvres achetées par ses membres, il a fonctionné sur un système de dépôts d'œuvres venant de collections publiques et privées.

Actuellement il recèle un vaste choix d'œuvres des années 50 à nos jours...

Mais il n'échappe pas au problème que rencontrent tous les musées, un problème d'espace pour conserver et entreposer les œuvres, même si certaines d'entre elles existent dans un coffre fort sous forme de certificat, évolution contemporaine oblige...

Pour l'anecdote, l'espace à Genève qui contient le plus d'œuvres d'art en Europe c'est le dépôt du Port Franc.

Les musées et autres lieux institutionnels ne sont pas les seuls espaces à exposer de l'art.

Dans le domaine de l'art contemporain on distingue comme je l'ai déjà évoqué les espaces alternatifs, autogérés, les galeries qui ont un but marchand et les espaces d'art, qui comme Andata Ritorno, ou Attitudes, crée il y a plus de 15 ans, n'ont pas comme but premier de vendre de l'art mais de se consacrer à la recherche artistique, au développement de projets et d'expositions...

Les centres d'art ont une vocation similaire, un rôle de découvreurs, ils sont généralement aussi des lieux à multifinancement, dont bien sûr le financement public est essentiel.

L'implantation du Mamco à la SIP a vu l'essor du quartier de Plainpalais, notamment avec tous les nouveaux bistros à la rue de l'Ecole-de-médecine, d'ateliers divers et plus particulièrement l'attraction exercée par le Mamco d'une quinzaine de galeries parmi les plus réputées sur le marché de l'art international. Ces galeries sont réunies dans l'association Quartier des Bains, qui propose des vernissages communs quatre fois par an... Les visiteurs et clients viennent de l'étranger pour ce vernissage qui amène la foule, le marché de l'art est à son apogée en ce début de nouveau millénaire, nous vivons à une époque où certains artistes sont cotés en bourse avant même l'anniversaire de leur 40 ans, et où leur production passe par les ventes aux enchères... de nouvelles donnes apparaissent et interrogent dans le paysage des arts plastiques...

Pendant 10 ans, le Mamco, le Centre pour l'image contemporaine, le Centre pour la photographie, le Centre d'édition contemporaine et le Centre d'art contemporain ont élaboré un projet commun appelé BAC+3 afin de se réunir dans le même bâtiment de la SIP. Le départ du musée Jean Tua il y a deux

ans à vu la réunion physique de quatre partenaires s'opérer, sous l'impulsion du magistrat, il ne manquait plus que le CIC. Actuellement le projet a été totalement revu si bien qu'il ne satisfait plus l'ensemble des cinq partenaires et est totalement reconsidéré, ceci dit la subvention de 600'000 francs existe toujours pour le BAC+3, mais n'est plus utilisée par les cinq partenaires.

À suivre...

Nous concluons donc sur quelques pistes de réflexions qui pourraient être développées lors des travaux de ce Forum :

- Comment trouver des moyens pour développer ou créer de nouveaux lieux de travail.
- Réfléchir à un statut d'artiste, ce qui lui permettrait de n'être pas toujours dans la précarité.
- Trouver un équilibre entre subventions publiques et privées, ce qui permet de garder une diversité artistique.

## **Union des Espaces Culturels Autogérés (UECA)**

*par Albane Schlechten et Richard Le Quélléc*

### **Albane Schlechten**

L'union des espaces culturels autogérés s'est formée en octobre dernier sous l'impulsion de différents collectifs inquiets face à l'aseptisation croissante de la ville de Genève.

Grâce aux énergies mises en place depuis les années 80, l'ouverture de nombreuses scènes, principalement dans des squats, ou par le biais des contrats de prêts à usage, ont pu se faire et apporter à Genève sa réputation et son rayonnement en terme d'activités culturelles novatrices, réputation qu'elle tient encore aujourd'hui, alors qu'on lui retire de l'espace de création.

Après les évacuations de cet été (Rhino, Cave 12, Arquebuse), après l'annonce de l'évacuation prochaine du site d'Artamis, la culture alternative se révolte contre le manque de reconnaissance dont font preuve les autorités.

Ne serait-ce pas également un manque de connaissance ? À travers ce mouvement UECA, nous voulons nous faire connaître, montrer qui nous sommes, qui nous regroupons, comment nous fonctionnons, car il plane de nombreuses fausses idées et de faux amalgames au-dessus de nos têtes.

Nous produisons une culture dite alternative.

Nous proposons un programme varié et non commercial allant de la pièce de théâtre au concert en passant par de la danse, du cinéma ou des expositions, tout ça à des prix accessibles à tous ! Le fait d'avoir ces différentes activités dans un même lieu encourage les synergies et favorise l'émergence de nouvelles formes de création. Ce sont des sortes de laboratoires d'idées.

Nous sommes autogérés, cela signifie que nous fonctionnons sous d'autres modes : nous rejetons la hiérarchie et lui préférons un mode de fonctionnement associatif.

Nous ouvrons nos espaces à la création locale et indépendante, nous pouvons prendre la décision de ne pas remplir nos salles en programmant des artistes inconnus ou des styles artistiques peu répandus, car nous ne sommes pas soumis à une logique de profit. Nous avons également des structures permettant de loger des artistes étrangers, c'est ce qui nous permet de les faire venir à moindre frais. Nous n'avons pas de sponsoring privé et nous ne mettons aucune pression à consommer lors des soirées. Nous avons donc un rôle culturel mais également social et politique. Si nous n'avons plus la possibilité d'assumer ce rôle, qui le fera ?

Genève est une ville multiculturelle, ses lieux de sorties doivent la refléter sinon c'est toute une partie de la population qui sera discriminée.

Cela concerne plus de 3000 personnes fréquentant, chaque week-end, les lieux autogérés pour assister à des concerts, spectacles et expositions en tout genre mais également pour faire la fête, rencontrer d'autres personnes, besoins tout aussi vitaux.

Ce qui se passera, c'est qu'à force de retirer des espaces à la culture alternative, la continuité de la scène culturelle genevoise ne s'accomplira plus : si on tue la culture dans l'œuf, il n'y a plus de renouvellement. En effet, si nous sommes là aujourd'hui au sein du RAAC, c'est que notre place est indispensable, nous contribuons à la Culture avec un grand C.

Nous fournissons des lieux de production qui peuvent ensuite fournir des nouveaux talents aux lieux plus institutionnels. Nos salles sont utilisées par des institutions qui ne disposent pas de locaux de répétitions.

À l'heure actuelle, les artistes et les spectateurs ont encore un choix : un choix du lieu où ils désirent se produire, pour les artistes, et du lieu où ils veulent sortir, pour le public.

La question que l'on doit tous et toutes se poser aujourd'hui est la suivante : laisserons-nous mourir tout un pan de la culture, parce qu'il dérange certains ?

### **Richard Le Quélec**

Mesdames et messieurs, amis des arts et de la culture bonjour.

Ne cherchez pas mon intervention sur votre programme, elle n'y est pas. Et si j'ai pris soudainement le courage de combattre mon trac viscéral, c'est qu'en venant ici hier soir, je me suis senti en famille.

L'UECA est venu ici parler poésie plus que comptabilité, car nous ne sommes pas le petit frère pauvre, mais plutôt l'ami Huckleberry Finn de la culture. Car l'important, pour nous c'est de jouer, de créer et rien d'autre !

Mais notre organisation est le fruit d'une répression, Andrea Raschèr nous rappelait dans sa délicieuse conférence d'hier soir, que la culture est un terme de bataille. Merci.

Mais cette bataille nous a fait devenir une institution de la culture alternative, aussi paradoxal que cela puisse être, et nous a obligé à nous unir, uni pour défendre notre droit de jouer, notre droit d'exister.

Telle une espèce en voie de disparition, nous aurions peut-être dû nous appeler la société protectrice des espaces culturels autogérés car il semblerait bien que nous soyons les derniers d'une espèce en voie de disparition. Oui nous sommes des squatters. Ou plutôt de ex-squatteurs car l'investissement de zones de vide en zone de vie, ce n'est plus un acte artistique, ni social, ni politique, mais un crime puni de sanction pénale.

Il y a aujourd'hui, parmi nous les acteurs de la scène alternative d'il y a 20 ou 30 ans. Ceux qui ont ouvert les premiers espaces et qui sont aujourd'hui des acteurs culturels et politiques reconnus.

Et même un haut responsable politique, maire de Genève, qui lorsque nous l'avons rencontré, il y a quelque mois, nous apprenait qu'il était un des premiers squatteurs à Genève en 71. Bien.

Mais si notre société décide maintenant que le squat n'a plus le droit de cité, certains s'y feront, d'autres pas. Mais que nos détracteurs ne s'y trompent pas, nous sommes des professionnels de l'alternative, des spécialistes de la brèche, qui, comme la nature, prend forme là où on s'y attend le moins.

Et finalement ces questions, qui nous concernent tous:

Où se fera cette scène qui nous a vu naître?

Où iront s'ébattre les avant-gardes de demain ?

Quelle alternative pour l'alternatif ?

## CE DONT GENEVE EST LE NOM

Philippe Macasdar

Texte rédigé dans l'avion de Madrid à Genève, le 23 février 2008.

- Vous êtes russe ?

- Russe et genevois !

C'est ainsi que Georges Pitoëff, le grand metteur en scène exilé en Suisse, répondait aux journalistes parisiens.

Après quelques années de création intense à Genève, avec Ludmilla sa compagne, Pitoëff dû se résoudre à un nouvel exil, lui qui aimait tant sa « petite Russie » et le public cosmopolite de la salle communale de Plainpalais. Il accepta l'offre de l'entrepreneur de théâtre Georges Hébertot et partit pour Paris. Hébertot écrira plus tard :

« Il eût suffi que Genève et la Suisse donnent un peu d'argent, un tout petit peu d'argent. Et Genève et la Suisse auraient eu le premier théâtre d'art d'Europe ». C'était dans les années 20... Genève, la ville des rendez-vous manqués ? Mais aussi celle de toutes les initiatives, de tous les rêves.

Culture et société à Genève ? Qu'est-ce que ça signifie, au juste ?

Quelle culture produite par quelle société ou réciproquement ? Qui est le produit de qui ?

Par quelle cérémonie auscultative, quel bilan concret, quel cahier des doléances, quel observatoire du futur, notre forum se distinguera-t-il ?

L'anecdote des Pitoëff est révélatrice du lien particulier qui se noue et se dénoue, pour le meilleur et pour le presque pire entre les arts, la culture et la cité dite de Calvin ; Calvin, le réfugié qui a été expulsé de Genève une première fois, avant d'être rappelé et de réaliser le destin que l'on sait et qui rend en quelque sorte possible la rencontre de ce jour.

Depuis la Réforme, Genève est connue pour sa capacité d'accueil exceptionnelle. De par le monde entier, le seul mot de Genève évoque une espérance, une ouverture, une manière d'utopie. La possibilité d'un changement et d'une compréhension élargie. Il y a toutes sortes de réfugiés, toutes sortes de motifs pour se déraciner, de gré ou de force.

Comment mesurer la part de culture apportée par l'immigration ouvrière, les réfugiés d'hier et d'aujourd'hui, les travailleurs saisonniers, les sans-papiers ?

Je me souviens de cette famille de vingt-cinq chiliens qui avaient raconté, un soir à Saint-Gervais, leur fuite du régime de Pinochet et leur arrivée à Berne puis à Genève. L'un d'entre eux avait avoué avoir pensé que Genève et la Suisse ne faisaient qu'un !

Ce qui n'est pas une chose à répéter au genevois qui sommeille en chacun de nous et dont l'ego est inversement proportionnel à la hauteur du Salève.

Nous voilà donc réunis, dans cette Maison des arts du Grütli, prairie de toutes nos espérances fédératives, au bord d'un lac dit de Genève (mais qui ne serait rien sans Lausanne, Annemasse, Thonon ou Monthey), qui accueille le Rhône, le lave pour préparer sa jonction avec l'Arve et le propulse pour le grand voyage vers Marseille et l'Afrique... Si la pensée remonte les fleuves, la scène genevoise tente de remonter la pente, celle de son histoire typique et métissée, qui attend de nous sérieux et fantaisie, sens du risque et esprit d'entreprise : à la hauteur des besoins d'une époque, qui n'est pas toujours belle.

Trêve de lyrisme. Avant de disparaître, feu le *Journal de Genève* (un exemple de l'exception culturelle locale : entre protestantisme bancaire, libéralisme et amour des arts) déployait une activité de

sponsoring auprès de la Comédie de Genève, alors dirigée par Claude Stratz, genevois de Zurich. C'était au début des années 90.

«Le Journal de Genève soutient la culture genevoise», tel était le slogan apposé sur toutes les affiches. Je me souviens qu'un haut fonctionnaire des affaires culturelles municipales, genevois d'origine lettone, m'avait fait remarquer, que l'on n'invoquait pas une « culture lyonnaise » pour soutenir le TNP, ou marseillaise pour La Criée, zurichoise pour le Schauspielhaus... Histoire de remettre les choses à leur place.

Mais Genève déborde toujours de sa cuvette, sans pour autant être prête à se mouiller. Elle a de la fougue, de la fierté (allez dire du mal d'elle en présence de notre président, pas Pascal Couchepin : Sandro Rossetti ), mais elle se plaint vite de toutes ses charges, semble alors porter un destin trop lourd pour elle, comme un fardeau absurde, et c'est la modestie amnésique, frileuse et paralysante qui prend soudain le dessus. Valse hésitation.

Y en a point des comme nous, mais chut, ne le répétons pas, et puis ça se discute.

J'aime beaucoup le Genevois jusqu'à l'âge de quarante ans. Très souvent, vers cette époque, il a déjà mis de côté une petite ou une grande fortune ; mais alors paraît le défaut capital de son éducation : il ne sait pas jouir ; on ne lui a pas appris à vivre dans des circonstances prospères ; il devient sévère et puritain ; il prend de l'humeur contre tous ceux qui s'amuse ou qui en font semblant ; il les appelle des gens immoraux. (Stendhal)

C'était avant l'immigration et le vent du XX<sup>e</sup> siècle...

Le détonateur de ce forum, on le sait, est une histoire de politique, d'argent et de prérogatives entre les quatre échelons : fédéral, cantonal, communal et Genève. Genève ou comment s'en débarrasser ?

«GENEVE», c'est le mot que murmure Robert de Niro alias Frankenstein dans le film de Kenneth Branagh, en découvrant la ville natale de son père, le docteur Frankenstein, brave genevois et néanmoins inventeur du monstre.

«Genève, c'est le cerveau du monstre et le lieu de ta lutte», c'est ce qu'a dit le Che en assignant à domicile le jeune Jean Ziegler, refroidissant ses ardeurs de guerrilla.

Un autre Jean, Calvin, a fait d'une frontière, Genève, une capitale. Et la Réforme a donné son premier grand rôle à une petite cité ; ce sera le début d'une longue et belle carrière. Qui a son prix, que Genève dit ne plus pouvoir payer. D'où le malentendu qui nous occupe.

Si j'ai bien compris, quelle est la question? La culture à Genève, c'est : être ou ne plus être, ou avoir été ?

Genève veut-elle se doter, pour l'avenir, des moyens adaptés à ses ambitions culturelles, produits d'une société à la fois locale et internationale, à l'hybridité pourtant feutrée et cloisonnée, à la diversité sociologique féconde mais à sa traduction politique et artistique très intermittente... ? Car les 200 nationalités, les institutions internationales, les entreprises globalisées, les ONG, les centaines d'associations culturelles ne peuvent être réduits à une nuit à l'opéra ou à une fête de la musique.

Genève est-elle un monstre civilisé ? ou une civilisation de monstres ?

Genève n'est pas une, mais plusieurs. De l'intérieur et de l'extérieur ; extérieur sans qui Genève ne serait pas ce qu'elle est.

«Soutenir la culture genevoise» aujourd'hui, je crois avoir saisi. «Culture genevoise» comme on dit «culture française», «culture allemande», et comme on aimerait aussi pouvoir dire « culture suisse », mais c'est une autre histoire.

Une ville qui n'est guère grande, mais plus européenne que toute autre ville d'Europe. Impossible de dire si les habitants de la ville sont français, allemands ou italiens. Même le climat a quelque chose de cosmopolite. Dans le parc du Cours des Bastions poussent des grenadiers et des lauriers, et d'un même coup d'œil la vue peut embrasser les fruits mûrs des orangers et les cimes neigeuses des Alpes.  
(August Strindberg)

Si Genève se présente depuis longtemps – la ville de Genève – comme un état ou une espèce de petite nation, c'est le fruit d'une histoire spécifique influencée par le regard des étrangers. Genève le fait sans forcément en être toujours consciente, car s'il elle l'était, la ville, elle n'aurait peut-être pas toujours agi ainsi. D'où son apparente démesure.

Genève, aujourd'hui, est confrontée autant à la gestion d'une crise de croissance qu'à la nécessaire valorisation de son patrimoine autant que de son vivier, son terreau.

On a pu regretter l'absence d'une politique culturelle explicite de la ville, à la Française. Mais cette absence n'a pas toujours été préjudiciable, paradoxalement. C'est une politique par omission ou sans le vouloir. Mais qui laisse faire, même contre son gré. Avec un sens social radical libéral vert...

A l'exception de l'opéra, de la musique classique et des musées, là où le patrimoine de la bourgeoisie et son divertissement vont de pair, là où la politique a forcément de la classe, la politique a, naturellement, accompagné.

Beaucoup plus récemment, au début des années 80, pour les arts de la scène, la musique, le cinéma et, enfin la danse, des subventions se sont constituées ; inexistantes pour la génération précédente, celle qui les a provoquées, celle qui a essuyé les plâtres. Les espaces alternatifs, les squats, notamment, les marges ont ainsi pris une place dans l'espace public que peu d'autres villes en Suisse et en Europe ont pu dégager.

Les vingt dernières années ont amplifié ce mouvement et nettement identifié Genève comme le lieu d'un petit « miracle » culturel, héritière d'une riche histoire. Vous avez dit politique culturelle ?

L'équation complexe entre le centre et la périphérie reste précieuse. Par exemple : le lancement d'un nouveau théâtre de comédie, initiative sans précédent, a été porté par une association de personnalités issues pour la plupart du terreau alternatif. En conséquence, ce projet ne pourra sérieusement se faire qu'en étroite complémentarité et non au détriment d'autres théâtres aux profils différents.

Aujourd'hui, des limitations apparemment financières et vraisemblablement structurelles devraient conduire à réduire le rôle et l'influence de Genève en tant que ville monstrueusement curieuse d'art et de culture.

On reproche à la ville d'avoir le plus grand budget culturel de Suisse, une dévoreuse. Si la Confédération fait pression sur le Canton pour qu'à son tour il morigène Genève, une ville elle-même entourée de communes légitimement ambitieuses, mais qui ne souhaitent pas toujours porter le nom de Genève, ne serait-il pas temps de reconnaître que ce que la ville fait quand elle subventionne le Grand Théâtre, le musée d'art et d'histoire, elle le fait au nom de TOUT Genève, et que quand elle dialogue avec Rhône-Alpes, Giza, Turin ou Porto Alegre, c'est TOUTE l'image de Genève qui est en jeu. C'est son destin, et sa monstrueuse cohérence.

Alors s'il faut revoir les règles du jeu et les responsabilités financières de chacun, les coordonner, c'est dans une dynamique de réciprocité, en quête d'un partage équitable, fondées sur la vitalité et la qualité d'un projet culturel global assumé, non à la baisse, mais pour l'augmentation des moyens et leur plus juste efficacité : au nom de « Genève ».

Car le Genevois, ce n'est pas seulement un genevois, mais c'est aussi un pays à cheval sur la France, la Suisse, l'Italie du nord...

Une culture, des cultures, quelles cultures, à Genève, aujourd'hui et demain ? Genève la ville, doit écrire sa « charte culturelle », celle que l'histoire lui a léguée, que le présent lui rappelle chaque jour. Et qu'elle ne peut manquer de défendre pour le futur.

Cette mission, elle la mènera certes avec encore plus de verve et de réussite, dès lors qu'elle pourra le faire avec le canton, les communes et la confédération.

Non, Genève n'est pas un monstre, elle doit simplement se donner les moyens politiques et financiers, en phase avec ses missions locale, régionale, nationale et internationale.

Riche par sa liberté et son commerce, Genève voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir. Les événements qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle dont elle jouit sans y prendre part.  
(D'Alembert)

Et quelques lignes plus loin, Jean d'Alembert désignait, en Europe, notre ville pour y construire un théâtre, c'était il y 250 ans...

«Genève aime ta culture» ainsi parlait le père de Jean-Jacques à son fils. Et le fils d'imaginer des citoyens genevois tout à la fois spectateur et acteur de leur histoire.

Avec sa taille, sa situation et avec sa population, sans péter haut plus qu'il ne sied, « Genève » qui s'apprête à mettre en mouvement l'héritage universel de Calvin et de Rousseau, qui est à la terre de Ferdinand de Saussure, Piaget, Michel Soutter et Starobinski, qui a accueilli sans le savoir plusieurs pionniers des arts de la scène au XX<sup>e</sup> siècle, qui a fait des malheurs à Giordano Bruno, Voltaire et Robert Musil, ignoré François Simon et laissé partir Benno Besson, mais a comblé Albert Cohen et Albert Rodrik, Ernest Ansermet, Fabienne Abramovich, Oskar Gomez Mata et Noemi Lapsezon, « Genève », qui voit se croiser les plus puissants de la planète et la constellation altermondialiste, « Genève » qui accueille seulement trois matchs de l'Eurofoot, et n'a plus une équipe digne de CE NOM... eh bien, « Genève », le choix est simple :

*soit* nous biffons ton nom de nos mémoires, marche arrière toute !, l'effaçons de toutes les cartes de géographie et d'identité, de toutes les places financières, de tous les livres ; « Genève », un nom trop longtemps usurpé,

*soit* nous faisons de ce forum le creuset et le levier d'un redéploiement d'une politique des arts et de la culture à la mesure de ce destin démesuré, en parlant de politique et d'argent, en mettons notre histoire au cœur du programme, à l'avant-garde.

Faites vos jeux ! Qui dit mieux ?

John Berger, qui a vécu avenue Mategnin à Meyrin et compagnonné avec Jean Mohr et Alain Tanner, donne de toi une description révélatrice :

Comme un être humain, la ville de Genève est contradictoire et mystérieuse. Voici la carte d'identité que je pourrais en établir. Nationalité : neutre. Sexe : féminin. Age : (faire preuve ici de discrétion), disons qu'elle a l'air plus jeune qu'elle ne l'est. État civil : séparée. Emploi : observatrice. Caractéristique physique : légèrement voûtée pour cause de myopie. Remarques générales : sexy et réservée. Ces données, aucun guide ne les confirmera, mais certains textes de Joseph Conrad, de Graham Greene ou de Jorge Luis Borges en attestent le bien-fondé.